CSP VAUD

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
VAUD

IMPRESSUM

Ce rapport a été rédigé par les collaboratrices et les collaborateurs.

Responsable : Evelyne Vaucher Guignard
Statistiques : Caroline Regamey
Illustrations : Agence Buxum (campagne de mars), adveo (problemedecouple.ch), DR.
Photos : Rebecca Bowring, Hélène Tobler
Maquette : Agence Trio, Lausanne
Correctrice : Evelyne Brun
Réalisation : Agence Trio, Lausanne
Impression : Imprimerie Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

Mai 2019

CSP Vaud
Rue Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. : 021 560 60 60
Courriel : info@csp-vd.ch
Site internet : www.csp.ch/vd
CCP : 10-252-2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

TWINT

SOMMAIRE

LE CSP EN BREF 5
BILLET DE LA DIRECTRICE 6
RAPPORT DU COMITÉ 7
ÉCLAIRAGE SOCIAL
par la chargée de politique et action sociales 8
VIE INSTITUTIONNELLE ET PARTICIPATION
par la secrétaire générale 9
SECTEUR SOCIAL
Accueil 10-11
Consultation Couple et Famille 12-15
Consultation juridique 16-19
Jet Service, jeunes et travail 20-23
La Fraternité, service social pour les personnes immigrées 24-27
Service social polyvalent 28-31
Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes 32-33
SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL
Ramassage et vente d'objets d'occasion 34-37
SECTEUR DE SOUTIEN 38-42
ORGANES DE L'ASSOCIATION 43
COMPTES 2018 – EXTRAITS
Compte d'exploitation 44
Subventions et contributions 45
Bilan au 31 décembre 46-47
REMERCIEMENTS 48
LE CSP À VOTRE SERVICE 49-50

SOMMAIRE

LE CSP EN BREF

CONSULTATIONS

12 510 consultations dont **3855** en permanences

6449 situations représentant **7444** personnes

5985 nouvelles situations représentant **6097** nouvelles personnes

768 consultations données à des professionnel-le-s

Des consultations dispensées dans **13** lieux du canton

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE DOMICILE

Canton de Vaud	**98 %**
Lausanne Région	**55 %**
Lausanne	**30,5 %**

ÉQUIPE

Nombre de salarié-e-s : 63 personnes pour 43.6 EPT

Nombre de bénévoles : environ 100

INFORMATION COLLECTIVE JURIDIQUE

15 séances ayant touché 391 personnes.

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT DES JEUNES

56 ateliers en milieu scolaire et dans la transition

4 stands dans des Hautes Ecoles spécialisées

3 dîners quiz

1 rallye

2 sessions de formation-sensibilisation

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

Argent, dettes, désendettement
2 sessions d'un jour et 5 sessions de deux jours pour les professionnel-le-s des institutions publiques ou privées

2 formations en droit de la famille d'une journée

Trois modules (deux fois une journée et une fois une demi-journée) en matière de droit des étrangers

BILLET DE LA DIRECTRICE

12 510 consultations, 7444 personnes

Ce sont des chiffres qui ne peuvent pas laisser indifférents. Ils reflètent la situation bien réelle de milliers de personnes habitant notre canton qui ne parviennent pas à surmonter seules les difficultés qu'elles rencontrent et qui viennent demander de l'aide au CSP Vaud. Parmi les problématiques récurrentes, on trouve les difficultés financières de la population en lien avec les frais liés à la santé. Les chiffres 2018 que vous découvrirez dans ce rapport sont éloquents : dans 55 % des cas, les dettes à la charge des usagers et des usagères suivi-e-s par le Service social polyvalent sont des arriérés de caisses maladie.

De plus, avec l'option des franchises élevées, nombreuses sont les personnes qui renoncent tout simplement à aller chez le médecin. C'est cette question qui a été mise en avant à l'occasion de la conférence de presse du 20 mars marquant le lancement de la campagne annuelle 2018 des 4 CSP romands sous le slogan « Quand un budget serré dissuade d'aller chez le médecin, que faire ? ». Par le biais des médias, nous avons ainsi adressé aux autorités cantonales et fédérales une demande de simplification du système de soin et de l'assurance maladie. Ces revendications ont eu un bon écho dans la presse permettant ainsi de rendre plus visible le travail des CSP au grand public.

Tout au long de l'année, les secteurs sociaux du CSP Vaud ont poursuivi leur travail sur le terrain dans des conditions pas toujours faciles et le plus souvent sous pression. 2018 a aussi été une année record pour l'accueil de nouvelles collègues fixes ou temporaires dans plusieurs services à la suite notamment de départs à la retraite et de congés maternité. Ces arrivées ont amené un dynamisme positif et motivant mais ont aussi nécessité des périodes de transition pour formation et mise en route. La baisse du nombre de consultations par rapport à 2017 est à mettre principalement sur ce compte.

Les instances et l'équipe du CSP Vaud ont aussi beaucoup investi sur le plan interne. D'abord pour finaliser la stratégie institutionnelle. L'équipe et le comité, dans une dynamique d'écho, ont travaillé pendant tout l'hiver sur la formulation d'une vision et de missions ainsi que sur des objectifs stratégiques institutionnels. Les secteurs ont ensuite planché sur leurs propres objectifs stratégiques pour les cinq années à venir et sont venus les présenter au comité. Ce travail de fond, qui a duré jusqu'à la fin de l'année, a permis de clarifier les préoccupations et les priorités en donnant la parole à toutes et à tous, et en favorisant un échange constructif entre l'équipe et le comité. Ensuite, en parallèle, un groupe de travail nommé par le comité a œuvré d'arrache-pied sur un projet de révision des statuts qui sera mis en consultation en 2019. Le but était de profiter de l'élan de la stratégie pour alimenter les statuts et de proposer un certain nombre d'ajustements utiles pour le fonctionnement du CSP Vaud.

L'année 2018 a aussi été marquée par le chantier de rénovation du Galetas de Payerne et l'importante mobilisation organisée autour de la vente des briques qui valent de l'or. Cette action de recherche de fonds a répondu aux attentes sur le plan financier mais aussi sur le plan de la communication en donnant une nouvelle visibilité au Galetas de la Broye, préparant ainsi sa réouverture.

Comme chaque année, la recherche de fonds a demandé beaucoup d'énergie. Les résultats 2018 sont de nouveau légèrement en dessous des prévisions. Mais pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre de donateurs et de donatrices a de nouveau augmenté. C'est une bonne nouvelle qui témoigne de l'importance d'agir et de lancer des projets pour faire connaître le CSP Vaud et son indispensable travail sur le terrain au profit de la population vaudoise précarisée.

En lisant ce rapport, vous le constaterez : l'année 2018 a été bien remplie et annonce un avenir prometteur. Un grand merci à toutes et à tous, collègues, membres du comité, bénévoles, membres, donateurs, donatrices et partenaires institutionnels. Le CSP Vaud avance grâce à l'énergie collective que nous mobilisons ensemble pour rendre possible une solidarité bienveillante, ciment d'une société démocratique libre et juste.

Bastienne Joerchel, directrice

RAPPORT DU COMITÉ

L'année 2018 aura été une année dense et complexe qui permit notamment au CSP de finaliser une importante réflexion sur ses missions et de se doter d'objectifs stratégiques pour les réaliser.
Si les comptes d'exploitation 2018 se soldent par un déficit, celui-ci est sensiblement inférieur à ce qui était prévu au budget.

Ce résultat est à mettre essentiellement sur le compte de charges inférieures au budget, soit principalement par des « non-dépenses » relatives aux charges du personnel. Les comptes présentent ainsi un déficit contenu mais, grâce à des produits extraordinaires (hors exploitation), se closent par un résultat net positif. Les réserves au capital sont suffisantes, divers fonds sont constitués. Le CSP peut donc aller de l'avant avec une certaine sécurité. De plus, il a pris la décision d'adopter les normes comptables Swiss GAAP RPC. Ces normes s'adressent aux associations à but non lucratif et ont notamment pour objectif de rendre les comptes plus transparents et plus lisibles pour les financeurs et les donateurs.

Cette mise en conformité des comptes est un premier pas qui pourrait permettre au CSP d'obtenir le label ZEWO, label qui est utilisé pour les institutions qui font de la recherche de fonds et qui garantit aux donateurs la bonne utilisation des dons. Ce label a toutefois un certain coût et le CSP doit encore étudier l'opportunité de l'acquérir.

Le CSP a travaillé en 2018 sa nouvelle stratégie institutionnelle, commencée en 2017 et qui sera adoptée en 2019. Celle-ci vise à donner le cadre de ses activités pour les cinq prochaines années. Elle présente d'une part la vision du CSP sur son rôle, sur la société qu'il entend promouvoir et défendre, et les missions qui doivent être menées à bien par l'ensemble des activités du CSP. Elle permet d'autre part à chaque secteur du CSP de définir ses propres objectifs stratégiques. Ceux-ci fixent les axes prioritaires de développement et déterminent les ressources à investir.

Enfin, ces réflexions et ces discussions sur la stratégie institutionnelle ont amené le comité à proposer une modification des statuts de notre association afin de les moderniser et de les rendre compatibles avec les missions redéfinies du CSP. Pour ce faire, un groupe de travail composé de membres de l'équipe a été constitué, avec pour objectif de faire valider ces nouveaux statuts par l'Assemblée générale de 2019.

Le comité a également pris acte avec regret du départ de M^me^ Céline Ehrwein et de M. Jean-Marc Ray et a accueilli un nouveau membre, M. Jean-Marc Ischer, délégué de la région 4 de l'EERV et enseignant spécialisé.

Le comité a tenu cette année huit séances d'environ deux heures. Le bureau, chargé notamment de préparer les séances du comité, s'est quant à lui réuni dix fois. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tout le travail effectué et pour leur engagement sans faille pour le CSP.

Je tiens à remercier ici encore une fois très chaleureusement toutes les personnes, salariées et bénévoles, qui travaillent au sein de l'institution, sans oublier bien sûr nos subventionneurs et tous les donateurs et donatrices qui ont de nouveau répondu présents et permis cette année encore au CSP de poursuivre le travail exigeant qui est le sien.

Je suis convaincue que le CSP a toutes les cartes en main pour relever les défis qui l'attendent, en particulier pour accompagner et anticiper les besoins des habitantes et des habitants de ce canton, au regard de l'évolution de son climat social, économique et politique.

Anne Baehler Bech, présidente

ÉCLAIRAGE SOCIAL

L'année 2018 est une année marquée par des thématiques fortes.

Au cours du premier trimestre, nous avons rassemblé des constats de terrain démontrant que l'accès aux soins n'est pas garanti en Suisse pour toutes et tous, et que le système de santé a même tendance à reproduire les inégalités, avec un accès aux soins à deux vitesses… Ces questions avaient d'ailleurs déjà occupé le CSP Vaud au début de la décennie, grâce aux observations émanant des secteurs de consultation. Elles ont été actualisées, élargies et thématisées dans un dossier des *Nouvelles* communes aux quatre CSP, puis reprises et articulées avec la problématique du renoncement aux soins présentée en conférence de presse début mars. Le renoncement à des soins faute de moyens est révélateur d'un mal profond qui touche le système même de la santé et qui mérite une attention particulière, alors même que différentes initiatives politiques cherchent à accroître encore la responsabilité individuelle dans ce domaine.

Cette année encore, les consultations des secteurs sociaux ont été fort occupées par le traitement de questions, pas systématiquement nouvelles, mais qui présentent une intensité particulière.

Ainsi, le secteur juridique a vu augmenter encore les demandes concernant l'établissement de conventions d'entretien, avec 26 % des nouveaux dossiers ouverts en 2018 pour cette seule problématique, beaucoup d'orientations de la part d'autres services sociaux, y compris pour des personnes bénéficiaires de régimes sociaux. Les juristes ont ainsi réalisé un nombre considérable d'actes et de conventions d'entretien, justifiant la mise en place d'un soutien administratif pour tenter d'éviter le risque d'engorgement du service.

Jet Service a été toujours sollicité par les situations de jeunes en formation se trouvant en difficulté, qu'elles soient en lien avec la nouvelle loi d'aide à la formation (bourses d'études), des retards de décision, des avances difficiles à obtenir… et des dépannages (privés) à organiser pour éviter les ruptures de formation par… forfait ! Et cela, sans perdre de vue la mission de faire connaître ces difficultés pour espérer des remédiations, ce qui implique de dégager du temps pour systématiser et documenter certains problèmes afin de les transmettre aux autorités compétentes. En l'occurrence, en 2018, dans le cadre d'une Plateforme Bourses instituée à cet effet.

Et de plus en plus intensément, ce sont des problématiques croisées qui occupent et préoccupent les secteurs, ainsi que l'institution. En l'occurrence le croisement, pour ne pas dire l'«entrechocage» entre les prestations sociales et certaines dispositions de droit des étrangers. Ce type de problématiques occupe bien évidemment la Fraternité en premier lieu, en raison même de sa «raison sociale», en tant que service social consacré aux questions de migration, mais aussi les autres secteurs. L'échange de renseignements entre administrations étant plus efficace, on constate que la perception de prestations sociales constitue aujourd'hui très rapidement un risque quant au maintien du titre de séjour. Cela concerne potentiellement un nombre considérable de personnes qui ont objectivement droit à certaines aides sociales en raison de leur situation. Et cela a également pour conséquence d'aggraver le risque de non-recours à des prestations sociales pour des personnes qui en ont besoin.

Nous avons pu constater aussi, avec Jet Service et certains de ses partenaires agissant auprès de jeunes en formation, que des jeunes en apprentissage soutenus par des programmes d'insertion sont également concernés dès lors qu'ils bénéficient d'un soutien financier d'aide sociale. Ils sont apprentis, sans avoir encore explicitement acquis la qualité de travailleurs et la mise en péril de leur titre de séjour peut venir ruiner les perspectives de ces jeunes qui remplissaient pourtant toutes les conditions pour intégrer le dispositif d'insertion par la formation professionnelle. Ce type de situation laisse entrevoir l'impact des évolutions récentes du droit des étrangers sur les dispositifs sociaux, en termes d'obstacles nouveaux venant perturber (voire anéantir) certaines logiques d'insertion et les efforts investis pour leur succès.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'évolution des cadres légaux ainsi que les tendances à l'œuvre génèrent passablement de travail dans nos secteurs d'activité. Ces derniers n'en manquent pourtant pas, mais se trouvent, du fait de leurs spécialisations, parfois observateurs avant l'heure de certaines tourmentes.

Caroline Regamey,
chargée de politique et action sociales

VIE INSTITUTIONNELLE ET PARTICIPATION

Depuis la fin des années 1960, le CSP Vaud a adopté un fonctionnement participatif. Fondé sur l'autonomie personnelle dans la gestion de ses actions quotidiennes et sur l'organisation autonome des secteurs dans la mise en œuvre des activités qui leur sont dévolues, il favorise la participation de chaque collaborateur et collaboratrice aux différentes strates de la vie institutionnelle. Avant-gardiste à l'époque, il peut s'enorgueillir d'avoir cumulé des années d'expérience en plein cœur des préceptes considérés aujourd'hui comme innovants dans les* entreprises libérées. *L'ensemble des réflexions menées dans le cadre de la stratégie institutionnelle a convaincu le comité de proposer à sa prochaine Assemblée générale d'inscrire ce fonctionnement dans ses statuts.

Afin de tirer au mieux parti de ce système, il est capital d'investir suffisamment de compétences et des ressources. Le poste de secrétaire générale, créé en 2016 avait notamment l'objectif de renforcer les moyens de l'institution pour soigner son fonctionnement interne face à des défis particuliers.

Avec les années, le CSP Vaud a en effet vu ses équipes s'agrandir, ses consultations s'étendre sur le canton, les sollicitations augmenter, le dispositif sociojuridique se complexifier. La régulation d'un système aux multiples facettes a de toute évidence besoin d'un plus grand effort de clarté, de formalisation et de régulation pour conserver sa fluidité. L'année 2018 a été à cet égard une année intense et marquée par plusieurs chantiers transversaux comme celui de la collaboration entre l'Accueil et le Secteur juridique ou encore la réorganisation de la mise en œuvre des actions de prévention qui touche à la fois Jet Service et le Service social polyvalent.

Le fonctionnement participatif, axé en priorité sur les besoins tant de l'équipe de professionnel-le-s que de ceux du public-cible, est spécialement efficient, car toute l'énergie est portée pour répondre au mieux aux demandes en constante évolution. Ce système, réactif, a permis par exemple au Secteur juridique de modifier en très peu de temps son organisation de travail pour absorber l'augmentation des demandes induite par la nouvelle législation sur les conventions de séparation. Cette agilité nécessite cependant aussi un travail en amont qui est peu visible et qui mérite accompagnement et valorisation.

L'énumération des multiples tâches montre également la performance du système. En effet, les équipes gèrent l'accès et la qualité de leurs consultations, transmettent leur expertise à leurs pairs, la vulgarisent au grand public, amènent une parole experte sur le dispositif social et participent ainsi à son amélioration. Un arbitrage continuel doit dès lors avoir lieu entre ces diverses activités, rendu d'autant plus difficile que le volume des demandes dépasse les ressources à disposition. Les ressources organisationnelles, dans ce contexte de pression, doivent nécessairement être renforcées pour que les équipes relèvent leurs défis dans les meilleures conditions possibles.

Prendre soin du fonctionnement participatif est passionnant et motivant. Cela contribue à ancrer plus solidement ce fonctionnement d'une grande richesse et d'une grande efficience, et à lui redonner un souffle bienvenu.

Céline Erard, secrétaire générale

SECTEUR SOCIAL
ACCUEIL

Le secteur assure la permanence d'accueil à la porte et au téléphone. Il effectue un travail d'accueil social qui consiste à écouter les demandes des personnes, à les identifier et à orienter à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP Vaud dans le respect des valeurs de l'institution. Il s'agit d'un espace-temps durant lequel le premier contact est établi avec les personnes faisant appel au CSP Vaud.

L'année 2018 a demandé beaucoup d'investissement aux collaboratrices, autant pour les usagers et les usagères que pour l'institution. En effet, elles ont travaillé à effectif réduit durant toute cette année pour cause de maladie de longue durée. Cela combiné avec le départ du secteur de l'une d'entre elles, engagée pour un nouveau poste d'accueil créé au secteur de Jet Service. La solidarité entre collègues a cependant permis d'assurer un accueil continu.

En fin d'année, les collaboratrices ont été associées à une réflexion avec le secteur juridique et l'institution, afin de développer une collaboration plus étroite avec les juristes qui permettrait d'envisager une répondance juridique par l'Accueil. Elles se réjouissent de ce projet qui leur permettra de développer des compétences spécifiques.

Par ailleurs, elles ont travaillé à la mutualisation des informations entre les secteurs afin d'assurer un accueil holistique des usagers et des usagères.

FOCUS SUR :

Ecouter et soutenir

Une situation financière difficile peut amener à un désespoir total.

Un monsieur nous contacte : il a perdu son entreprise, mis ses employés au chômage, des dettes pèsent sur ses épaules et, un « beau » jour, il n'arrive plus à gérer la situation, ni à accepter et comprendre ce qui lui arrive. Comme il a quelques biens propres, il n'a droit à aucune aide.

Il est angoissé, triste et en colère contre le monde entier. Il ressent une injustice, car il a le sentiment d'avoir contribué au bien de la société et à l'économie du pays en formant des apprentis et de ne rien recevoir en retour.

Ce monsieur ne souhaite pas d'aide pour se désendetter car il est en faillite, il cherche plutôt un soutien pour gérer ses courriers qu'il n'ose plus ouvrir. Nous l'écoutons et le mettons en contact avec le Service social polyvalent du CSP Vaud.

ÉQUIPE

Mexhide Bytici (70 %)

Nathalie Manigley (50 %)

Anne Skira (70 %)

Catherine Wenger-Boghossian (60 %)

STATISTIQUES

Dans l'année

	Demandes
Total des demandes traitées	**23 113**
Moyenne mensuelle	1926
Moyenne par jour ouvrable	88,8

Réception

Accueil des personnes qui se présentent pour un rendez-vous, fixation de rendez-vous, réception et transmission des appels téléphoniques.

Accueil

Ecoute sociale des personnes, identification des demandes, orientation à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP.

Réception — % du total : 39 %

Total des demandes traitées **9119**
Moyenne mensuelle **760**
Moyenne par jour ouvrable **35**

Réception à la porte **24 %**
Réception par téléphone **76 %**

Accueil — % du total : 61 %

Total des demandes traitées **13 994**
Moyenne mensuelle **1166**
Moyenne par jour ouvrable **53,7**

Accueil à la porte **13 %**
Accueil par téléphone **87 %**

Orientations vers d'autres services (hors CSP)

Total des demandes traitées **2376**
Moyenne mensuelle **198**
Moyenne par jour ouvrable **9,1**

SECTEUR SOCIAL
CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE

Le secteur propose aux couples et aux personnes confrontés à des difficultés relationnelles, sexuelles, affectives et/ou familiales, un travail d'ordre psychosocial sous forme de consultations de couple, avec les deux conjoints ou en individuel ; ainsi que ponctuellement avec des familles pour des entretiens de soutien parental et familial. Il les aide dans leur recherche de dialogue constructif et respectueux avec leur partenaire et de solutions pour un nouvel équilibre et un mieux-être ; cela à toute étape de leur vie, lors de toute difficulté ou événement qui vient bousculer la vie à deux ou en famille.

La consultation Couple et Famille du CSP Vaud est un service reconnu et compétent, accessible financièrement.

FOCUS SUR :

Les espaces temporels de la famille, du couple et de l'individu

Selon le psychiatre et psychothérapeute Serge Hefez, l'amour ne suffit pas à faire le bonheur. Dans *La Danse du couple*, il montre que, pour durer, la relation doit être régulièrement remise en question. Pour cela, il faut prendre le temps d'en parler !

Dans nos consultations, les conflits évoqués par les couples sont souvent liés aux espaces temporels.

Notamment à l'arrivée de l'enfant, les dynamiques temporelles se redéfinissent pour tous, car l'enfant prend une place considérable. Le temps consacré à l'espace couple et à l'espace individuel se réduit comme peau de chagrin. Comment trouver un nouvel équilibre pour ne pas trop s'éloigner ?

Pour que le couple se retrouve, il doit s'octroyer des moments de partage et de dialogue dans un climat serein et détendu. Il peut confier son ou ses enfant-s à une personne de confiance, l'espace d'une soirée, de quelques heures, régulièrement. Ce temps consacré au couple lui permettra de maintenir sa complicité et son lien.

Un partage équilibré et juste des tâches domestiques permettra aussi à chacun d'éviter l'épuisement et de retrouver du temps pour soi : un temps individuel souhaitable, car il permet à chaque membre du couple de se ressourcer et par là même de nourrir la relation de couple.

A travers cette réflexion, le couple maintiendra aussi une meilleure libido, ce qui n'est de loin pas négligeable car chacun se sentira pris en considération. Cela s'observe beaucoup dans nos consultations de couple.

L'enfant peut aussi être un stimulant de la vitalité du couple parental, en l'obligeant à grandir et à évoluer. Si

les enfants sont parfois ferments de conflits conjugaux, ils sont aussi ferments de réconciliation. Donc le temps parental nourrit le temps conjugal et vice-versa.

La question des espaces temporels est omniprésente dans une relation de couple, alors prenons le temps d'en parler à deux ou en présence d'un-e conseiller-ère conjugal-e.

Evoluer ensemble s'inscrit aussi… dans le temps !

CONSULTATION

2018 : Campagne cantonale de prévention « Aide & conseils pour les couples » CSP Vaud et PROFA

La consultation Couple et Famille du CSP Vaud est partenaire du programme « Aide & conseils pour les couples », qui s'insère dans le dispositif de lutte contre les violences financé et piloté par le SPAS. Elle a un rôle préventif reconnu et une base légale (art. 171 et 172 du Code civil suisse).

Fin novembre a vu le lancement d'une campagne de prévention qui est le fruit d'un long travail de réflexion et de collaboration entre le SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales), le CSP Vaud et PROFA.

Cette campagne vise à améliorer la visibilité auprès des professionnel-le-s du réseau médico-psycho-social des deux prestations de proximité proposées : la ligne **INFO COUPLES**, un service professionnel, gratuit et anonyme, par téléphone ou en ligne, et les **CONSULTATIONS en face-à-face** en couple ou en individuel.

Tout couple et toute personne vivant en couple qui rencontre des difficultés relationnelles, sexuelles, affectives ou parentales peuvent bénéficier de ces prestations.

Toutes les informations se trouvent sur le site **www.problemedecouple.ch**

Afin de pouvoir être accessible au mieux pour les couples et les personnes qui font appel à la consultation, une ligne directe pour la consultation Couple et Famille, dont le numéro est 021 560 60 70, a été établie.

Présence dans le réseau

Le secteur est présent et actif au sein du réseau social du canton, notamment dans le réseau vaudois contre la violence domestique, par exemple en participant à sa Journée annuelle.

Il est présent au sein des organisations professionnelles suivantes :

- l'ACTC, Association des conseillers conjugaux et thérapeutes de couple
- Couple+, association faîtière des services de consultations de couple de Suisse romande et du Tessin
- le Groupe de travail romand « Avenir de la formation en conseil conjugal », en collaboration avec la HES-SO CEFOC à Genève.

ÉQUIPE

Cette année encore, tous les collègues du secteur ont suivi un certain nombre de formations, nécessaires à l'exercice renouvelé de leur profession, comme les supervisions, obligatoires.

La consultation Couple et Famille est présente dans six lieux du canton.

Lausanne, Echallens, Orbe, Oron-la-Ville, Payerne, Yverdon-les-Bains.

ÉQUIPE

Antoine Borel (90 %)

Maryse Burnat (30 %)

Marie-France Courvoisier (30 %)

Jacqueline Gay-Crosier (90 %)

Béatrice Leiser (50 %)

STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Consultations
Consultations Lausanne, Yverdon, Payerne, Orbe, Echallens, Oron	294	198	1426
Situations de couples	229	156	1072
Situations de personnes seules	62	42	343
Familles	3		11
Nombre de personnes concernées	529	354	

En plus des chiffres ci-dessus, les conseiller-ères conjugal-es ont mis à disposition 140 heures pour répondre aux appels et aux messages électroniques dans le cadre du programme cantonal *Aide & conseils pour les couples*.

Consultations selon lieux

53 % Lausanne
25 % Yverdon
7 % Payerne
7 % Echallens
5 % Orbe
3 % Oron

Consultations selon domicile des usagers-ères

Lausanne	**258**	**18 %**
Lausanne Région	**568**	**40 %**
Reste du canton	**730**	**51 %**
Hors du canton	**124**	**9 %**

Nombre moyen de consultations

En moyenne

4,8

consultations par situation

1076 consultations données à des couples — **75 %**

343 consultations données à des personnes seules, dont **207** femmes et **136** hommes — **24 %**

Situations

	Nombre de situations	Pourcentage	Nombre de personnes
Nouvelles 2018	198	67 %	354
Situations en suivi d'années précédentes	96	33 %	181

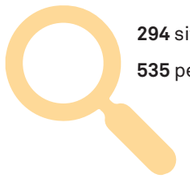

294 situations reçues dans l'année
535 personnes

232 situations de couples — **79 %**

62 situations de personnes seules (sans partenaires), dont **49** femmes et **13** hommes — **21 %**

Parmi les couples ayant consulté

158 marié-e-s — **68 %**

188 avec des enfants — **81 %**

Parmi les personnes ayant consulté seules

44 marié-e-s — **71 %**

42 avec des enfants — **68 %**

Type de consultations données

Engagement dans un processus	76 %
Entretien(s) préliminaire(s) ou de clarification	22 %
Informations, réorientation	1,2 %
Intervention de crise	0,8 %

SECTEUR SOCIAL
CONSULTATION JURIDIQUE

Le secteur juridique permet à toute personne de prendre connaissance de ses droits, de ses obligations et de défendre au mieux ses intérêts. Dans le cadre de sa mission, le secteur dispense chaque semaine des consultations juridiques polyvalentes et gratuites dans tout le canton. Ces consultations, qui touchent de nombreux domaines du droit, peuvent se limiter à une information ou un conseil, ou déboucher sur des actions juridiques plus importantes, comme des courriers, des recours, des requêtes au Tribunal, etc.

En proposant des séances d'information collectives, des formations à l'attention de professionnel-le-s du réseau sociomédical et des brochures destinées au grand public, le secteur effectue un travail de vulgarisation du droit, favorisant l'autonomie des personnes grâce à une plus large compréhension des règles qui s'appliquent à leur situation et une meilleure défense de leurs droits.

FOCUS SUR :

L'intervention du CSP Vaud dans des problématiques multiples

Depuis qu'elle s'est séparée de son mari, M^me^ Favre (nom d'emprunt) vit seule avec les deux enfants du couple. Travaillant à temps partiel, elle bénéficie de PC Familles (Prestations complémentaires) pour compléter son revenu. Plus d'une année après la séparation, elle reçoit une décision de restitution de PC Familles qu'elle aurait touchées à tort (plus de Fr. 20 000.-). C'est à ce moment-là qu'elle apprend que son mari perçoit une rente AI et des rentes complémentaires pour ses deux enfants. Le rétroactif de rentes AI reçu par l'époux couvre une période durant laquelle M^me^ Favre percevait simultanément des PC Familles, ce qui explique la décision de restitution.

Or, M. Favre n'a jamais informé son épouse de l'octroi de ces rentes complémentaires et ne les lui a jamais reversées. Pourtant, c'est bien au parent prenant en charge les enfants que ces rentes auraient dû revenir. M^me^ Favre se voit ainsi sommée de rembourser une somme conséquente qu'elle n'a jamais reçue et que son mari a du reste utilisée.

Avec l'aide du CSP Vaud, une demande est rapidement déposée auprès de la caisse compétente afin que celle-ci verse directement les futures rentes pour enfants sur le compte de M^me^ Favre.

En parallèle, un recours est fait contre la décision de restitution. Le Tribunal cantonal admet le recours, considérant que, lorsqu'une personne bénéficie du minimum vital (en l'occurrence les PC Familles), une restitution n'est possible que si la personne s'est effectivement enrichie.

Enfin, une demande de mesures protectrices de l'union conjugale est transmise auprès du Tribunal d'arrondissement afin de clarifier les modalités de la séparation du couple (garde, droit de visite, contributions d'entretien).

CONSULTATIONS

L'activité principale du secteur est de mettre à la disposition de la population vaudoise des consultations juridiques gratuites, réparties sur tout le canton.

Outre les consultations sur rendez-vous, une permanence sans rendez-vous est également assurée par trois juristes chaque semaine dans les locaux du CSP Vaud à Lausanne. Elle a pour objectif de traiter les demandes urgentes lorsqu'une consultation classique ne peut être proposée dans le délai nécessaire.

Plusieurs dossiers ont débouché dans l'année écoulée sur des arrêts positifs, tant au niveau cantonal que fédéral, qui ont permis de rétablir les personnes dans leurs droits.

L'entrée en vigueur, au 1^er^ janvier 2017, de la réforme du droit de l'entretien pour les enfants mineurs a continué d'avoir un impact significatif sur le travail du secteur juridique. Cela s'est concrétisé par une augmentation du travail de suivi, sous la forme de rédaction de nouvelles conventions d'entretien.

Comme l'année précédente, la demande de rendez-vous juridiques est restée très forte et malheureusement partiellement non couverte. C'est aussi pour améliorer cette situation qu'a été lancée la réflexion sur un nouveau mode de répondance juridique.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Présentations collectives séparation-divorce

Cette année, le secteur a proposé au public 15 soirées sur le thème de la séparation et du divorce. Ces présentations collectives ont lieu le soir, environ toutes les trois semaines. Les personnes concernées y reçoivent les informations de base sur la séparation et/ou le divorce et ont l'occasion de poser des questions sur leur situation personnelle. Très fréquentées, ces présentations collectives répondent à une demande importante de conseil en droit de la famille et permettent aux juristes de consacrer plus de consultations individuelles à d'autres questions de droit ou à des demandes plus pointues en droit de la famille.

Dans le cadre du projet de l'EPER « Age et migration » et en collaboration avec la communauté portugaise, une juriste a donné à trois reprises une présentation concernant l'échange automatique de renseignements entre les Etats et ses conséquences sur les personnes ayant des biens à l'étranger.

Formations pour les professionnel-le-s

Depuis de nombreuses années, le secteur juridique propose des cours à l'attention des professionnel-le-s du réseau social du canton dans divers domaines. Cette année, ont été mis sur pied :

- deux formations en droit de la famille d'une journée ;
- trois modules (deux fois une journée et une fois une demi-journée) en matière de droit des étrangers, en collaboration avec les collègues de la Fraternité.

Formations à l'EESP

Trois juristes ont par ailleurs continué d'assurer des mandats d'enseignements à l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) en matière d'obligations d'entretien (droit de la famille) et du droit des étrangers.

ÉQUIPE

Le 1^er^ octobre, l'équipe a eu le plaisir d'accueillir Caroline Meraldi, pour remplacer Mercedes Vazquez, qui a quitté l'institution après plus de vingt ans de service. Par ailleurs, en remplacement d'Eline Schwitzguébel et de Caroline Meraldi, toutes deux en congé maternité dès octobre respectivement décembre 2018, Delia Devecchi a rejoint l'équipe des juristes dès septembre 2018. A l'occasion de ces changements, qui ont engendré une réduction de la dotation de 40 % dans le secteur juridique, une réflexion a été entamée en collaboration avec les collègues de l'Accueil. Le but est de mettre sur pied une nouvelle forme de répondance juridique, en particulier dans les situations permettant une réponse immédiate, ne demandant pas de suivi.

Durant cette année, M^mes^ Mireille Alder et Carin Kirst Heck, bénévoles, qui ont déchargé le secteur durant plusieurs années en aidant les usagers-ères à remplir leurs demandes d'assistance judiciaire, ont cessé leur activité. L'institution les remercie pour leur engagement.

La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton.

Bex, Lausanne, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains.

ÉQUIPE

Delia Devecchi, dès septembre (60 %)

Claudia Frick (80 %)

Magalie Gafner (80 %)

Florent Gertsch (85 %)

Denis Martin (90 %)

Caroline Meraldi, dès octobre (70 %)

Eline Schwitzguébel (80 %)

Mercedes Vazquez, jusqu'en septembre (100 %)

STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	1971	1561	2809
Permanence	275	268	279
Sous-total	**2246**	**1829**	**3088**
Conseils à professionnel-le-s			289
Total	**2246**	**1829**	**3377**

De plus, 15 séances d'information collective «Séparation-divorce» ont été réalisées.
Elles ont permis de toucher 391 personnes, soit 26 en moyenne par séance.
La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton (cf. minicarte en page 17).

Domicile des usagers-ères

Lausanne	**28 %**
Lausanne Région	**50 %**
Reste du canton	**50 %**

Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2018	1829	81 %
Situations en suivi d'années précédentes	417	19 %

Type de consultations

80 % de consultations uniques

20 % de consultations multiples

43 % des consultations donnent lieu à du travail juridique hors entretien

Genre

femmes **1296** **58 %**

hommes **950** **42 %**

total de **2246** personnes

Age

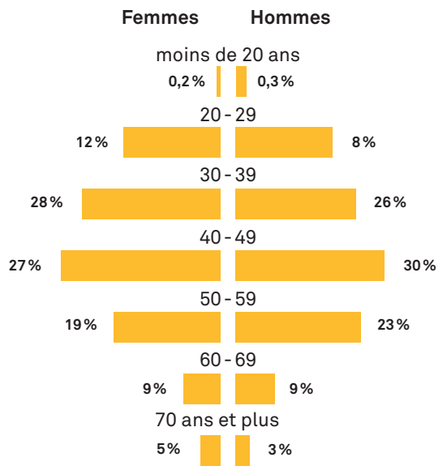

Etat civil

Marié-e-s, part. enregistré	43 %
Célibataires	35 %
Divorcé-e-s	19 %
Veufs-veuves	2 %

AVS **6,5 %** de personnes en âge AVS

Motifs de consultation selon domaines du droit (par ordre d'importance)

famille	**45 %**
assurances sociales	**16 %**
étrangers	**15 %**
17 autres domaines du droit	**41 %**

Plus de 100 % car cumuls possibles

Détail droit de la famille (dans l'ordre)

contributions d'entretien	**47%**
séparation	**27 %**
droit de garde	**11 %**
divorce	**8 %**
relations personnelles	**8 %**
etc.	

Détail assurances sociales (dans l'ordre)

LAI	**23 %**
LACI	**19 %**
PC	**18 %**
LAMal (y c. subside OVAM)	**10 %**
LPP	**9 %**
LAA	**9 %**
etc.	

Prestations

avis et conseils juridiques	**78 %**
action judiciaire, recours	**17 %**
courriers, aide administrative	**15 %**
investigations, vérifications et autres suivis	**13 %**
réorientation	**8 %**

Plus de 100 % car cumuls possibles

SECTEUR SOCIAL
JET SERVICE

Jet Service a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation, le soutien et la défense des intérêts des jeunes entre 16 et 25 ans ainsi que des personnes en formation, dans le but de favoriser l'accès, le maintien et l'achèvement de la formation. De manière plus générale, le secteur souhaite prévenir la marginalisation de la jeunesse en luttant contre la précarisation et en facilitant l'accès à l'autonomie.

Généraliste des questions d'insertion socioprofessionnelle, le secteur offre aux jeunes un appui social et juridique, à travers des consultations sociales ou en tandem interprofessionnel (social et juridique), et des permanences sociales sans rendez-vous. Bien qu'une demande spécifique motive la consultation, les situations et les personnes sont appréhendées dans leur globalité. Il peut ainsi détecter de nouvelles problématiques et jouer son rôle d'observatoire de la jeunesse dans le réseau social vaudois. Il peut aussi faire remonter les constats du terrain aux autorités politiques dans le but d'améliorer les dispositifs. Sa mission se situe également en amont des difficultés avérées ; elle prend la forme d'une action de prévention primaire, en particulier dans le cadre de la prévention du surendettement des jeunes.

FOCUS SUR :

Soutien à une gymnasienne

Alors étudiante en deuxième année de gymnase, Alexandra* s'est réfugiée en janvier 2018 dans un centre d'accueil pour femmes victimes de violences, afin d'échapper à un contexte familial de contrôle extrême et maltraitant. Jet Service l'a accompagnée dans ses démarches administratives : demande de bourse à la commission des cas dignes d'intérêt afin d'obtenir un financement pour un logement propre, adaptation du subside maladie, demande des allocations familiales. Nous avons travaillé en lien étroit avec les différents intervenants sociaux (l'assistante sociale du foyer pour femmes, la médiatrice du gymnase ou encore le médecin psychiatre) qui ont soutenu Alexandra et établi les attestations nécessaires à l'octroi d'une bourse d'indépendante. Alexandra a finalement obtenu sa bourse d'études ainsi que toutes les aides demandées, de sorte que son minimum vital soit couvert. Au début de l'été, elle a pu s'installer dans son propre studio. Elle est aujourd'hui en dernière année de gymnase et obtiendra son diplôme cet été, avant de poursuivre des études universitaires. Jet Service continue de la soutenir afin qu'elle puisse honorer des dépenses imprévues (par exemple pour des frais dentaires) que son budget ne lui permet pas d'assumer.

*Prénom d'emprunt

CONSULTATIONS

Jet Service offre des consultations sociales ainsi que des permanences sociojuridiques en tandem à Gingko à Vevey, à la HEIG-VD à Yverdon, pour les étudiant-e-s de l'EESP et le reste du canton à Lausanne, par son service Droit des Jeunes.

Complexité des systèmes d'aide

Dans le cadre des consultations, le financement de la formation reste une préoccupation centrale pour les usagers-ères de Jet Service. Cette problématique englobe non seulement la question du devoir d'entretien des parents envers l'enfant en formation, mais aussi l'accès pour les personnes aux différentes prestations sociales, en fonction des situations individuelles.

En effet, lorsque les moyens financiers des familles sont insuffisants pour faire face aux dépenses, des prestations sociales (bourse, subside, PC Familles, PC AVS, etc.) peuvent être demandées. Ces aides sont accessibles sous conditions de ressources, ce qui veut dire que les personnes doivent prouver leur indigence en faisant état de leurs revenus et de leurs dépenses selon un barème de calcul souvent fondé sur des charges forfaitaires (bourse) avec parfois le paiement de frais effectifs tels que les frais médicaux (PC AVS). Or, chacun de ces régimes a une appréciation différente d'une part du minimum vital qui va permettre d'activer l'aide, d'autre part des charges qui sont prises en compte dans le calcul. De plus, ces dispositifs ne tiennent pas forcément toujours compte de la réalité financière des personnes. Quand ces dernières se trouvent simultanément dans différents régimes sociaux, voire bénéficient de l'un en attendant la décision de l'autre, cela rend difficile le suivi des démarches et la stabilisation de la situation !

Pour éviter l'exclusion sociale, administrative et juridique, un important travail d'information, de vulgarisation et de défense des droits est effectué à Jet Service. Nous constatons, en effet, qu'un nombre important de personnes n'y ont pas recours par méconnaissance ou par découragement. Ces dernières années, en matière de politique sociale, le Canton de Vaud tente d'améliorer certains dispositifs en informant les personnes de certains de leurs droits et en mutualisant les données. Les procédures demeurent néanmoins longues et opaques pour les usagers-ères.

Bien souvent, les parents des jeunes que nous recevons sont eux-mêmes dans une précarité tant financière qu'administrative (divorce, chômage, emploi précaire, revenus irréguliers, famille éclatée, dettes, méconnaissance du système). Ainsi, plus leurs familles cumulent des difficultés, plus l'accès aux aides devient laborieux pour ces jeunes. Par exemple, dans le cadre des bourses d'études, la part du revenu disponible qui devrait selon le calcul revenir aux jeunes (et non au reste de la famille) est dans la réalité absorbée par les besoins de la famille. Bon nombre de jeunes qui ne disposent pas concrètement de cet excédent sont donc contraints de vivre dans la précarité.

Au vu de tous ces éléments, Jet Service constate que de plus en plus de jeunes vivent en dessous du minimum vital avec un budget fortement déséquilibré. Pour pallier momentanément certains besoins (transports, nourriture, frais médicaux, frais dentaires, frais de formation, loyer) et éviter le risque réel de mise en poursuite, le secteur est amené de plus en plus à solliciter l'aide financière de fondations privées.

Parmi les autres problématiques traitées, on peut citer les questions de séparation, de rupture d'apprentissage, d'exécution des peines d'ordre pénal ainsi que des situations relevant du droit des étrangers.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Comme chaque année, Jet Service est fortement engagé dans le paysage social vaudois en lien avec la jeunesse et entretient des collaborations étroites avec le réseau associatif œuvrant auprès de cette population. Parmi ces collaborations :

Site internet CIAO (Centre d'information jeunesse assisté par ordinateur)

Jet Service est partenaire du site ciao.ch depuis la création de l'association romande CIAO en 1988 (à cette époque, l'accès se faisait sur vidéotex !). Cette plateforme d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes de 11 à 20 ans contient de nombreux thèmes. Jet Service est le répondant pour les thèmes « Formation et Travail » et « Argent » (voir le chapitre Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes). En 2018, Jet Service a répondu à 53 questions posées dans la rubrique « Formation et Travail » et à 28 questions du chapitre « Argent ».

Lausanne Région

Jet Service est membre de la Commission Formation et Emploi des Jeunes de Lausanne Région qui regroupe les 27 communes de la région lausannoise. En 2018, Jet Service a participé en tant qu'intervenant à la journée de réflexion sur la thématique « Projet professionnel des jeunes : agir ensemble pour leur réussite ». Par ailleurs, comme chaque année, le secteur participe aux séances et aux travaux de la commission en apportant son expertise.

Mobilet'

Pour le comité de Mobilet' dans lequel Jet Service représente le CSP Vaud, l'année 2018 aura été marquée par le 20e anniversaire de l'association. A cette occasion, un film a été réalisé s'intitulant *Mobilet', d'hier à demain* retraçant les débuts de Mobilet', son développement tout au long de ces années et ses perspectives d'avenir dans vingt ans.

Réseau des services en lien avec la jeunesse

En 2018, Jet Service a participé à diverses rencontres autour des questions liées à la jeunesse et à ses problématiques (logement, insertion professionnelle, difficultés financières, etc.). Dans ce cadre, le secteur est notamment intervenu auprès du personnel des offices d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud (conseillers-ères en orientation, documentalistes) lors d'une séance d'information portant sur le thème « financer sa formation ».

Autres collaborations

Jet Service continue à collaborer et à entretenir des contacts privilégiés avec les intervenant-e-s de la mesure AccEnt et les assistants et assistantes sociales de certains Centres sociaux régionaux. Des rencontres ont lieu régulièrement afin de pouvoir échanger des informations et aborder des cas concrets.

LOBBYING

A la suite du rattachement de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), devenu dès le 1er janvier 2019 la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Jet Service a rejoint, au cours du printemps 2018, la Plateforme de consultation OCBE présidée par le chef du Département sortant, Pierre-Yves Maillard, et réunissant des membres du syndicat SUD Etudiant-e-s et Précaires ainsi que de la Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE). Plusieurs rencontres ont eu lieu ; ce fut une occasion pour notre service de rendre davantage visibles les problématiques rencontrées sur le terrain lors de nos consultations en faisant part de nos constats, mais aussi de proposer des adaptations des différents régimes concernés.

ÉQUIPE

L'événement marquant de cette année fut le départ à la retraite de deux collègues. Ces derniers étaient de véritables piliers pour le secteur en raison de leur ancienneté et de leur savoir-faire professionnel. Mais cela a aussi été l'occasion d'engager deux nouvelles collègues apportant une nouvelle dynamique au secteur.

De plus, dès août 2018, une nouvelle collègue a rejoint l'équipe de Jet service afin d'assurer l'accueil jusqu'ici pris en charge par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales.

STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	310	237	386
Services Droits des Jeunes	329	227	548
Sous-total	**639**	**464**	**934**
Bourse du travail	73	69	77
Consultations CIAO	81	81	81
Consultations parents / professionnel-le-s			140
Total	**793**	**614**	**1232**

Consultations

à des jeunes **89 %**
demandes de parents, professionel-le-s, écoles... **11 %**

Domicile des usagers-ères

Lausanne **36 %**
Lausanne Région **59 %**
Reste du canton **38 %**

Permanences

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles 2018	464	73 %
Suivis d'années précédentes	175	27 %

consultations uniques **77 %**
consultations multiples **23 %**

Genre

419 jeunes femmes **59 %**

287 jeunes hommes **41 %**

Age

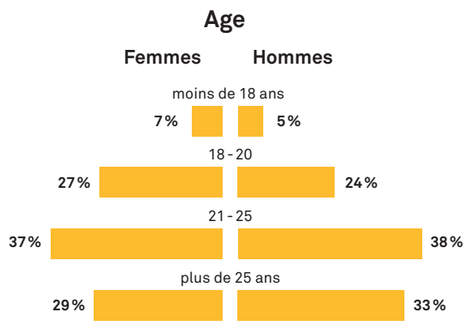

Statut des jeunes

en emploi **6 %**
en formation **82 %**
ni en formation, ni en emploi **13 %**

Statut des jeunes hors formation et hors emploi

année sabbatique **20 %**
chômage, RI **34 %**
rupture de formation **33 %**
sans solution **14 %**

Niveau de formation des jeunes en formation

école obligatoire **1 %**
transition **6 %**
secondaire 2 **50 %**
tertiaire **44 %**

zoom secondaire :
47 % en apprentissage dual

zoom tertiaire :
46 % en HES
45 % à l'Unil, l'EPFL

Motifs de consultation des permanences

Bourses	53 %
Problèmes financiers	23 %
Budget	16 %
Devoir d'entretien	12 %
Assurances	12 %
Dettes	12 %
Difficultés familiales	12 %
Problème avec service administratif	8 %
Départ domicile familial	8 %
Asile, permis, renvois	7 %
Gestion administrative	6 %
Logement	4 %

La consultation Jet Service est présente dans trois lieux du canton.

Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains.

ÉQUIPE

Christine Dupertuis (80 %)
Fanny Manière (80 %)
Nathalie Manigley, dès fin août (50 %)
Françoise Olaya, jusqu'en avril (90 %)
Sophie Perrinjaquet, dès mai (65 %)
Pascal Recrosio, jusqu'en avril (75 %)
Talissa Rodriguez, dès mars (65 %)
Alexandre Tadic (85 %)
Alev Ucar (70 %) et dès mai (80 %)

SECTEUR SOCIAL
LA FRATERNITÉ

Le Service social de la Fraternité est ouvert à toute personne étrangère ou suisse concernée par une problématique de migration. Spécialisé pour répondre aux questions sociales, administratives et juridiques liées à la migration, le secteur propose des permanences sociojuridiques collectives, anonymes et sans-rendez-vous dans plusieurs lieux du canton, ainsi que des consultations individuelles. Ce travail est prolongé par un engagement dans de multiples activités collectives. L'objectif étant de favoriser la participation et l'intégration des personnes immigrées vivant dans le canton de Vaud, en partant de leurs propres ressources. Par ailleurs, le secteur, en tant que centre de compétences, dispense également des formations à des professionnel-le-s du réseau.

FOCUS SUR :

Une lettre de remerciements

« Arrivée en Suisse avec l'espoir d'une vie meilleure pour moi et mon enfant, une rencontre sentimentale a renforcé mes espoirs. J'ai travaillé en tant que femme de ménage et baby-sitter pour aider mon conjoint. Après plusieurs années de vie commune et sans autorisation de séjour, nous avions pris la décision de nous marier. Mais mon conjoint m'a quittée un mois avant notre mariage et je me suis retrouvée dans une situation de détresse, seule avec mon enfant, puis hospitalisée en hôpital psychiatrique.

Juste après, je me suis rendue au Centre social protestant en 2010 pour obtenir de l'aide et j'y ai rencontré M^me^ C. M. Elle a été quelqu'un d'exceptionnel dans ma vie et m'a apporté une aide incommensurable. Elle a fait toutes les procédures pour une demande de permis B pour moi et mon enfant, ainsi que plusieurs échanges de courrier avec différentes entités pour défendre mon dossier, sans compter les aides financières pour m'aider avec les factures de l'assurance maladie en retard.

Dans l'intervalle, j'ai commencé à travailler dans une boutique comme vendeuse et en même temps, j'ai entamé des cours pour obtenir un diplôme. En décembre 2011, j'ai reçu un permis B pour moi et mon enfant. Impossible de vous exprimer ma joie suite à cette bonne nouvelle.

En 2014, j'ai été engagée dans un centre de physiothérapie en tant que réceptionniste puis en 2017, nommée responsable administrative et en 2018, directrice opérationnelle. M^me^ M. m'a encore aidée à obtenir mon permis C et la naturalisation de mon fils est en cours de validation.

Je n'ai pas de mots pour exprimer ma gratitude. Chaque fois que je croise une vente de chocolats pour votre association c'est avec un grand plaisir que j'en fais plusieurs achats pour envoyer à ma famille au Brésil en disant : Voilà, grâce à eux, je suis toujours en Suisse ! Cette association a sauvé ma vie et celle de mon enfant. – Merci. L. B. »

CONSULTATIONS

Le secteur a constaté cette année dans ses consultations la mise en place de procédures toujours plus efficaces pour faciliter l'échange de données entre services de l'administration, et leurs conséquences. Ainsi, aujourd'hui, dès qu'un étranger perçoit des indemnités de chômage, des prestations complémentaires à l'AVS ou l'AI ou des prestations d'aide sociale, la police des étrangers est aussitôt au courant et agit en conséquence. Les personnes concernées reçoivent des courriers leur annonçant que leur autorisation de séjour ou d'établissement pourrait ne plus être renouvelée ; même si l'aide reçue n'a duré que 2 mois ; ou si leur séjour en Suisse dure depuis 25 ans et quand bien même elles ont parfois travaillé des années durant dans les métiers les plus pénibles et les moins bien rémunérés ; ou s'il s'agit d'une mère cheffe de famille qui ne peut plus travailler car elle prend en charge un enfant handicapé, pour ne citer que quelques exemples.

Certain-e-s, ressortissants de l'Union européenne ou d'Etat tiers, voient effectivement leur autorisation de séjour révoquée ou non renouvelée conformément au droit actuel. Le secteur est alors confronté à des situations humaines très difficiles car les personnes qui ont besoin de prestations d'assurances ou d'assistance sont justement affaiblies par cette situation et ne sont pas toujours prêtes ou en mesure de recommencer leur vie ailleurs. Les consultations sont alors un lieu d'écoute et de récolte des éléments et des documents qui permettront d'expliquer

les difficultés rencontrées et de démontrer les efforts que les personnes continuent à faire pour retrouver une meilleure stabilité. Les personnes concernées vivent alors de longs mois d'incertitudes et d'angoisses au sujet de leur avenir, qui s'ajoutent aux difficultés de leur quotidien.

PERMANENCES INFO CONSEIL MIGRATION

Lors du premier programme d'intégration cantonal (PIC1), le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avait mandaté la Fraternité en tant que centre de compétence pour développer des permanences régionales décentralisées par rapport à Lausanne. Ainsi, entre 2014 et 2017 la Fraternité a ouvert avec le soutien du BCI trois permanences Info-Conseil Migration régionales, dans la Broye, l'Ouest lausannois et le Jura Nord-vaudois.

Dans le cadre du PIC 2 (2018-2021), le BCI a décidé de poursuivre sa collaboration avec le CSP Vaud et a donné mandat pour les quatre prochaines années de développer des nouvelles permanences afin d'étendre la couverture à l'échelle du canton et de rendre la prestation accessible à toutes et à tous. Pour ce faire et grâce à ce mandat, le CSP Vaud a pu créer un poste de chargé de projet à 80 % dévolu à cette tâche. L'année 2018 a été marquée, entre autres, par l'ouverture en octobre d'une nouvelle permanence à Clarens, avec le soutien de la Ville de Montreux, pour le District Riviera Pays-d'Enhaut. Dès le premier jour, elle a rencontré un énorme succès, mettant ainsi en exergue l'adéquation de l'offre proposée avec les besoins.

LOBBYING

I. Groupe de travail romand « Femmes migrantes & violence conjugale » :

La Fraternité participe au Groupe de travail romand « Femmes migrantes & violence conjugale ». Celui-ci a été invité à intervenir au Congrès annuel de la Coordination post Beijing des ONG suisses le 24 mars 2018 à Berne consacré la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite « Convention d'Istanbul », Par la suite, ce groupe a contribué à une vidéo, relative à la mise en œuvre par la Suisse de cette convention. A la suite de la publication du rapport du Conseil fédéral d'avril 2018 intitulé : « Pratique suivie en matière de droit de séjour des victimes étrangères de violences conjugales », le groupe a écrit une prise de position critique notamment sur l'absence de statistiques cantonales. De plus, le GT regrette dans sa prise de position l'absence de volonté d'améliorer la législation sur certains aspects importants pour la protection de toutes les victimes de violences conjugales. Il demande que le cadre légal soit modifié dans le sens d'une protection équivalente pour toutes les victimes, indépendamment du statut du conjoint.

II. Contacts avec Madame la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga

En collaboration avec notre direction, nous avons eu plusieurs échanges de courrier avec M^me^ la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga signalant que le SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations) ne prenait pas en compte adéquatement les pièces de preuves des spécialistes des violences conjugales. Nos propos étaient illustrés par une situation suivie à la Fraternité. La conseillère fédérale est intervenue auprès du SEM afin qu'il annule sa décision de renvoi de Suisse, admettant ainsi que les pièces de preuves versées dans ce dossier étaient bien de qualité et conformes au droit.

III. Plateforme nationale pour les sans-papiers

La Plateforme nationale pour les sans-papiers a permis des échanges d'informations sur les différentes réalités cantonales rencontrées par les sans-papiers. Le groupe a aussi partagé sur l'opération Papyrus dans le canton de Genève parmi d'autres sujets. Une rencontre avec la vice-directrice du SEM a permis des échanges positifs sur les critères de régularisation laissant espérer à terme une reprise des critères de l'opération Papyrus pour l'ensemble des cantons. Dans cette optique, avec le CVSSP (Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers et le syndicat Unia comme partenaires, l'équipe de la Fraternité a participé à l'organisation par le CSP Vaud d'une conférence pour faire le point sur la situation des sans-papiers dans le canton de Vaud, en marge de son Assemblée générale.

La consultation La Fraternité est présente dans cinq lieux du canton.

Clarens, Lausanne, Orbe, Payerne, Renens.

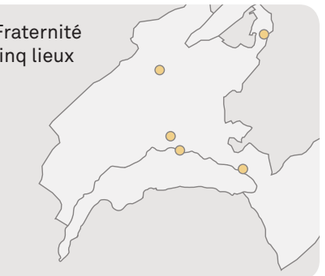

ÉQUIPE

Alfonso Concha (100 %)
Guadalupe De lucibus (80 %)
Fiorella Deshogues, jusqu'en avril (40 %)
Béatrice Favre (80 %)
Luis-Carlos Garcia Guerrero, jusqu'en mars (10 %)
Mustafa Kilic (90 %)
Megane Lederrey, dès mars (90 %)
Chloé Maire (80 %)
Francisco Merlo (80 %)
Brigitte Morier (70 %)
Myriam Schwab Ngamije (80 %)
Myrian Veloz (85 %)

STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	514	183	1603
Permanences*	2601	2601	2361
Sous-total	**3115**	**2784**	**3964**
Conseils à professionnel-le-s			255
Total			**4219**

* Permanences Lausanne et régionales PIC: Broye (Payerne), Ouest lausannois (Renens), Jura-Nord vaudois (Orbe), Riviera-Pays-d'Enhaut (Clarens).

60 % des consultations données en 2018 se font dans les permanences.

Sur l'ensemble

18 % de couples dans les permanences

54 % femmes

46 % hommes

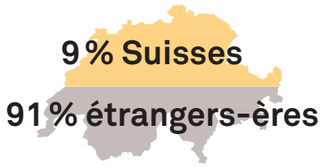

Consultation sur rendez-vous (suivis)

Lausanne	**53 %**
Lausanne Région	**70 %**
Reste du canton	**30 %**

Genre

62 % femmes

38 % hommes

Age

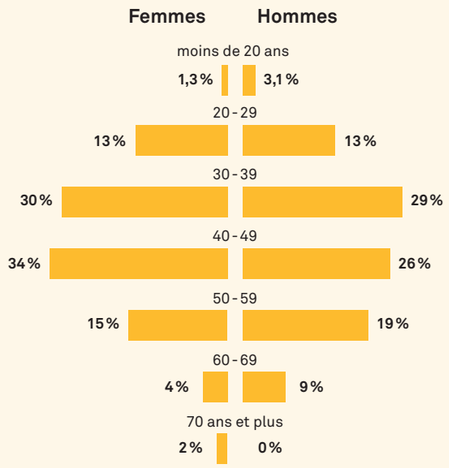

consultations uniques	**32 %**
consultations multiples	**68 %**

Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2018	183	36 %
Situations en suivi d'années précédentes	331	64 %

Consultations dans les permanences

Provenance des usagers-ères

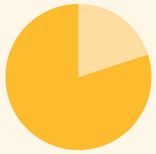

17 % Européen-ne-s
- **6 %** Portugal
- **5 %** Espagne
- **3 %** Italie

83 % extra-Européen-ne-s
- **41 %** Afrique
- **19 %** Amérique du Sud

78 nationalités différentes

Permis de séjour

B	**54 %**
C	**6 %**
voie asile	**13 %**
précaires (attente, L, F, sans)	**41 %**

Plus de 100 % car cumuls possibles

Motifs de consultation (occurrences)

statut	**95 %**
famille	**50 %**
• violences conjugales	**10 %**
• mariage	**7 %**
• séparation, divorce	**8 %**
assurances sociales	**20 %**
emploi	**13 %**
problèmes financiers	**7 %**
santé	**8 %**

Plus de 100 % car cumuls possibles

Genre

53 % femmes

47 % hommes

Présence dans canton

13 % moins d'une année

87 % plus d'une année

Provenance des usagers-ères

23 % Européen-ne-s
- **7 %** Espagne
- **6 %** Portugal
- **4 %** France

77 % extra-Européen-ne-s
- **27 %** Afrique
- **19 %** Europe extra UE (y c. Suisse-sse-s)
- **17 %** Amérique du Sud

Permis de séjour

B	**38 %**
C	**12 %**
voie asile	**13 %**
précaires (attente, L, F, sans)	**45 %**

Plus de 100 % car cumuls possibles

Motifs de consultation (occurrences)

statut	**81 %**
famille	**53 %**
mariage, séparation, divorce	**24 %**
assurances sociales	**12 %**
emploi	**9 %**
naturalisation	**4 %**
autres*	**10 %**

* logement, santé, finances, formation

SECTEUR SOCIAL
SERVICE SOCIAL POLYVALENT

Le Service social polyvalent (SSP) répond aux personnes qui rencontrent des problèmes administratifs, sociaux et financiers et/ou qui se trouvent en situation de surendettement. La prise en charge s'inscrit dans une approche globale et polyvalente, afin de permettre aux usagers et aux usagères de retrouver leur pouvoir d'agir et leur autonomie. En plus des consultations individuelles, le SSP déploie son action à travers différentes activités collectives : il dispense des formations aux autres professionnel-le-s du travail social, il est engagé dans la prévention de l'endettement non maîtrisé et il lutte pour l'amélioration des droits des personnes en situation de surendettement.

FOCUS SUR :

Désendettement d'un jeune adulte

Monsieur B. a 24 ans lorsqu'il pousse les portes du CSP Vaud pour la première fois. Il est orienté par son éducatrice qui l'accompagne dans ses démarches administratives. Il a commencé à s'endetter à sa majorité, alors qu'il n'avait pas de soutien familial et devait encore prendre soin de ses plus jeunes frères et sœurs.

Maintenant qu'il a obtenu son CFC et reçu ses premiers mois de salaire, il se sent prêt à s'attaquer à sa situation de surendettement. Le montant total des dettes s'élève à Fr. 21 775.–, réparti entre 8 créanciers. Toutes les dettes sont des actes de défaut de biens inscrits à l'Office des poursuites.

Monsieur B. est rigoureux dans la tenue de son budget et a repris la gestion de ses affaires administratives en main. De plus, son budget lui permet de libérer une quotité mensuelle pour rembourser ses dettes. Celle-ci représente, sur trois ans, un montant de Fr. 14 560.–.

Nous décidons alors de faire appel au Fonds de lutte contre la précarité (FLCP) du Canton de Vaud pour permettre à Monsieur B. d'obtenir un prêt pour désintéresser ses créanciers. Après avoir constitué le dossier et l'avoir soumis au Comité du FLCP, ce dernier rend un préavis favorable, il prête Fr. 14 560.– à Monsieur B., sous réserve de l'accord de tous les créanciers.

L'étape suivante nous amène à contacter tous les créanciers pour leur faire une proposition de remboursement à 50 % pour solde de tout compte. Excepté un créancier, qui est selon la loi considéré comme un créancier privilégié. Après plusieurs allers et retours de courriers et de téléphones avec les créanciers, tous acceptent de se rallier à notre proposition. Le FLCP paie alors les créanciers qui à leur tour radient les poursuites.

Monsieur B. a remboursé le FLCP pendant trois ans, à raison de Fr. 404.– par mois. Et il a terminé en payant encore 1 % d'intérêt sur la somme prêtée. Fin 2018, Monsieur B. a fini de rembourser le prêt du Canton. Il a pu entretemps trouver un nouveau logement grâce à son extrait des poursuites vierge. Il a surtout pu se concentrer sur son travail et sur sa vie personnelle.

Le désendettement de Monsieur B. aura duré trois ans, sans compter les quelques mois précédents qui consistèrent à faire le bilan de la situation, à préparer le dossier et à procéder à la négociation. Il a pu aboutir grâce au travail de réseau entretenu avec l'éducatrice de Monsieur B. et au travail en amont qu'ils avaient effectué ensemble. Mais aussi et surtout grâce à la détermination sans faille de Monsieur B., qui a su vivre avec un budget proche du minimum vital sans faire de nouvelles dettes pendant toutes ces années.

Le capital prêté par le FLCP a facilité les négociations avec les créanciers et permis de procéder à un désendettement sur 36 mois, tel que le préconise un des principes de Dettes Conseils Suisse.

CONSULTATIONS

La mission principale du SSP consiste à accompagner les personnes se trouvant dans des situations de précarité, d'endettement ou de surendettement. A cette fin, elle propose un accueil fondé sur une écoute empathique ainsi que des conseils relatifs aux questions de budget, de surendettement ou encore aux différents droits sociaux. Bien que spécialisé, le SSP met un point d'honneur à proposer un accueil polyvalent selon une approche qui s'inscrit dans une visée holistique.

Ainsi que le montrent nos statistiques, le profil socioéconomique des personnes qui font appel au SSP est large et les demandes sont variées. Cela requiert un éventail d'outils et de connaissances diverses afin d'apporter la réponse la mieux adaptée à chaque situation. Cette mission exigeante est parfois rendue difficile en raison de facteurs tels qu'une instabilité ou des changements sur les plans professionnels, familiaux, sanitaires, etc.

Dans notre canton, les personnes qui souhaitent avoir un rendez-vous avec une structure spécialisée en matière de dettes passent par la ligne « Parlons Cash ».

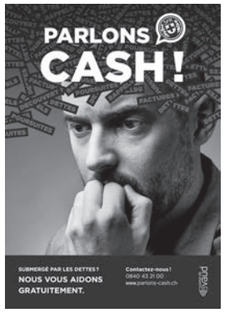

ACTIVITÉS COLLECTIVES

En tant que membre fondateur de Dettes Conseils Suisse (DCS), le SSP participe aux assemblées générales réunissant une quarantaine de services qui offrent des conseils et un soutien aux personnes en proie à des difficultés financières. Il transmet ses statistiques qui permettent d'avoir des données chiffrées au niveau national et de les utiliser pour appuyer nos revendications, voire étayer nos propos lors de contact avec les médias et les politiques. Il collabore avec cette entité afin de défendre les droits des personnes qui le consultent. Le SSP prend également part aux séances du groupe de travail romand (GTR), afin notamment de partager ses préoccupations et ses expériences quant aux négociations avec les créanciers privés et publics, notamment.

Mandaté par l'Etat de Vaud dans le cadre de son programme de lutte contre le surendettement des ménages pour la gestion de budget spécialisée (GBS), le SSP organise, en collaboration avec ses autres partenaires Caritas et Unafin, des rencontres trimestrielles de formation continue. Elles ont pour but l'échange de pratique en lien notamment avec les processus de désendettement des ménages et l'harmonisation de nos prestations.

Dans le cadre de la ligne téléphonique « Parlons Cash » (anciennement « Info Budget »), dispositif visant à offrir une écoute, des conseils et une orientation à toute personne domiciliée dans le canton de Vaud qui rencontre des problèmes en lien avec l'argent, le SSP participe aux « *workshops* » qui regroupent les services mandatés (Caritas et Unafin) pour assurer la répondance. C'est l'occasion de partager les expériences et de proposer des ajustements si nécessaire.

Enfin, le SSP dispense des formations sur des thématiques telles que « Argent, dettes, désendettement et éducation/culture financière » à des professionnel-le-s du travail social. Ses formations sont organisées sur mandat de l'Etat de Vaud, d'institutions telles que Pro Senectute ou encore de l'EESP.

Le SSP propose également deux sessions de cours par année ouvertes à tous les professionnel-le-s qui sont en contact avec une population (sur)endettée.

LOBBYING

Le SSP, en collaboration avec ses partenaires, transmet régulièrement au Canton les préoccupations constatées sur le terrain en rapport avec les situations d'endettement et de surendettement.

Au-delà de la participation médiatique, visant à informer la population sur des questions issues de la pratique du SSP, les collaborateurs et les collaboratrices ont poursuivi leurs réflexions fondées sur les statistiques récoltées, en rapportant leurs constats aux instances concernées. Le service a notamment participé aux évaluations concernant le Fonds cantonal de lutte contre la précarité ainsi qu'aux réflexions relatives à son avenir. Il a soutenu la volonté de pérennisation du Fonds ainsi que le rehaussement du plafond de la somme prêtée.

Par ailleurs, en 2018, le service a été attentif aux changements relatifs aux subsides à l'assurance maladie, induits par les mesures RIE III. Il continue également à soutenir et défendre toute mesure visant à favoriser la retenue des impôts à la source ou, pour le moins, une ouverture des positionnements parlementaires dans ce sens.

La consultation Service social polyvalent est présente dans trois lieux du canton.

Lausanne, Payerne, Yverdon-les-Bains.

ÉQUIPE

Anna Artamonova, (dès avril 60 % et dès septembre à 70 %)

Isabelle Bonjour (70 %)

Andrea Eggli, jusqu'en mars, retraite (80 %)

Corinne Feusier (90 %)

Aurora Gallino (60 %)

Florence Gentili (80 %)

Aline Pingoud (70 %)

Karine Tzaud (80 %)

Kevin Vesin (60 %)

STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Gestion du budget spécialisée	637	433	1845
Action polyvalente	118	83	331
Sous-total usagers-ères	**755**	**516**	**2176**
Conseils à professionnel-le-s et tiers (GBS)			80
Total	**755**	**516**	**2256**

Le service a en outre participé à l'animation de la ligne téléphonique « Parlons Cash », et répondu dans ce cadre à environ 545 appels qui ne sont pas comptabilisés ici et s'ajoutent au volume total d'activité.

Domicile des usagers-ères

Lausanne Région **50 %**
Reste du canton **50 %**

Type de consultations

33 % de consultations uniques

67 % de consultations multiples

Genre

femmes **52 %**

hommes **48 %**

En 2018, Gestion de budget spécialisée dans 85 % des consultations.

GESTION DE BUDGET SPÉCIALISÉE (GBS, SURENDETTEMENT)

Le SSP fait partie des trois services vaudois spécialistes du désendettement.
En tout, 1845 consultations ont été effectuées par le CSP dans le cadre de la GBS.

En 2018, le Service social polyvalent

a suivi 637 situations de personnes surendettées.

Les nouvelles situations de l'année sont relevées à ce titre dans la statistique des services constituant Dettes Conseil Suisse. En voici les résultats.

341 nouvelles situations

465 adultes concernés et **334 enfants concernés**

Combien de dettes ? Et de quelle sorte ?

Principaux types de dettes	Type de dette présente dans :	Montant total
Dettes fiscales	67 % des cas	**7 818 897.–**
Autres dettes non listées	57 % des cas	**2 342 150.–**
Arriérés caisses maladie (prime/quote part)	59 % des cas	**2 291 287.–**
Crédits au comptant	25 % des cas	**2 122 981.–**
Loyers / intérêts hypothécaires	10 % des cas	**1 057 720.–**
Dettes commerciales (indépendant-e-s)	5 % des cas	**894 873.–**
Dettes privées	9 % des cas	**500 844.–**
Cartes de crédit	17 % des cas	**346 932.–**

Le montant total des dettes recensées s'élève à 22 700 044 francs.

Le montant moyen des dettes est de 69 420 francs. Le montant médian[1] est de 40 293 francs.

Qui sont les personnes surendettées ayant eu recours au SSP ?

432 adultes surendettés :

51 % femmes
49 % hommes

27 % parents de famille monoparentale

10 % en couple, sans enfants

26 % en couple, avec enfants

37 % personnes seules

29 % sans formation (école obligatoire)

56 % formation de niveau secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat)

15 % formation supérieure (université, hautes écoles)

54 % Suisse-sse-s

46 % étrangers-ères

57 % 31 - 50 ans
28 % > 50 ans
15 % < 30 ans

Quels sont leurs revenus ?

Dans **70 %** des cas, une activité salariée
Dans **25 %** des situations, des prestations d'assurances sociales sont touchées (chômage, perte de gain, assurance invalidité).
Dans **6 %** des cas, des prestations de l'aide sociale sont perçues et dans **5 %** des situations des contributions d'entretien ou des pensions alimentaires.

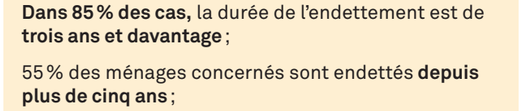

Le revenu moyen du ménage est de 4834 francs, le revenu médian[1] se situe à 4441 francs.

Causes ayant mené aux difficultés financières

Pour les plus fréquentes :

- des **modifications de la situation du ménage** liées à : séparation ou divorce, dans 34 % des cas ; constitution d'un ménage dans 17 % des cas (mariage, départ domicile parents) ; arrivée d'un enfant dans 9 % des cas.
- en **lien avec l'emploi :** workingpoor 19 % des cas ; chômage 17 % des cas ; échec d'une activité indépendante 10 % des cas.
- en **lien avec la santé :** maladie, accident, handicap, dans 22 % des cas.
- d'**insuffisantes compétences administratives** dans 35 % des cas.
- une gestion téméraire, dans 31 % des cas, 8 à 9 fois sur 10 associée à d'autres causes.

Dans 85 % des cas, la durée de l'endettement est de **trois ans et davantage** ;

55 % des ménages concernés sont endettés **depuis plus de cinq ans** ;

28 % sont endettés **depuis plus de 10 ans.**

[1] La médiane est la valeur située au milieu d'une série de nombres lorsque ces nombres sont placés en ordre croissant. Elle constitue un indicateur plus pertinent que la moyenne qui est fortement influencée par les valeurs extrêmes.

SECTEUR SOCIAL
PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT NON MAÎTRISÉ DES JEUNES

PAR JET SERVICE ET LE SERVICE SOCIAL POLYVALENT

Le CSP Vaud déploie des actions de prévention de l'endettement non maîtrisé auprès des jeunes dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement, financé par le Canton et les communes.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Deux professionnel-le-s en tandem interviennent en classe avec toute une série d'outils élaborés spécialement pour ce travail avec les élèves autour du rapport à l'argent, des questions de budget, de consommation, délivrant pendant ces ateliers de nombreuses informations (impôts, assurances, budget, etc.).

Deux axes sont mis en œuvre dans le cadre des établissements du post-obligatoire.

Premier axe

Le premier axe consiste à faire le suivi dans les établissements dans lesquels les actions de mise à disposition ont eu lieu les années précédentes et qui se trouvent dans la phase de réappropriation et de pérennisation, ainsi que les établissements déjà sensibilisés et menant l'action de manière autonome, mais souhaitant une intervention du CSP Vaud. De ce fait, la part de suivi augmente au fur et à mesure.

En 2018, le CSP Vaud a mené onze ateliers à l'EPSIC (Ecole professionnelle de Lausanne), cinq ateliers au CEMEF (Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale), deux ateliers au CPNV (Centre professionnel du Nord vaudois) à Yverdon, un atelier à l'ESSC (Ecole de soins et santé communautaire), ainsi qu'un atelier auprès des apprenti-e-s et stagiaires en maturité professionnelle de l'Office AI. Le gymnase Auguste-Piccard a bénéficié de 13 ateliers et nous avons mené quatre ateliers au gymnase de Nyon. Pour les établissements de la transition, le CSP Vaud est intervenu à l'EDT (Ecole de la transition) de Vevey (trois ateliers), ainsi qu'à l'EDT de Morges (huit ateliers). A relever que nous avons mené une session de formation-sensibilisation destinée aux enseignant-e-s de Morges souhaitant reprendre les outils à leur compte et mener les ateliers de prévention. Nous sommes intervenus au SEMO (Semestre de motivation) Broye pour trois ateliers et avons participé au Marché de la prévention du SEMO d'Yverdon réunissant les 64 jeunes présent-e-s dans ce SEMO.

L'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) et la HEIG-VD (Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud) ont souhaité réitérer l'expérience de l'année précédente. Nous avons tenu un stand sur chaque site de la HEIG-VD (site de Cheseaux et site de Saint-Roch), et pour l'EESP, nous avons tenu un stand et organisé un forum sur le thème de « Argent, dette et travail social : quel positionnement professionnel ? ». Cette action a réuni une quarantaine de personnes (principalement des étudiant-e-s ainsi que des membres du corps enseignant).

Deuxième axe

Le deuxième axe concerne l'initiation et la mise à disposition du modèle de prévention à de nouveaux établissements.

Le SEMO Riviera à Vevey est entré dans le programme ; nous y avons mené quatre ateliers. Nous sommes intervenus au gymnase de Morges, et, après y avoir conduit un premier atelier en 2017, y avons mené un deuxième atelier en 2018. Du côté des HES, l'Ecole La Source, a souhaité notre intervention sous la forme d'un stand.

En cours d'année, le CSP Vaud a conduit des travaux supplémentaires sur demande ou en accord avec le mandant. Nous avons réalisé un « Catalogue des ressources à l'usage des professionnel-le-s de l'action socioéducative » permettant d'orienter les jeunes suivis vers les structures d'aide en cas de difficultés financières et mené une session de formation-sensibilisation auprès des assistants sociaux, assistantes sociales et éducateurs-trices du SPJ. Nous avons poursuivi nos travaux en vue d'adapter les outils de prévention pour les élèves migrant-e-s de l'EDT, et effectué des travaux préparatoires dans le cadre du développement du programme dans la scolarité obligatoire.

Nous avons également finalisé l'outil « Quiz impôts », qui permet d'aborder diverses informations sur ce thème prioritaire pour nous.

ACTIONS EN MILIEU EXTRASCOLAIRE (AME)

En 2018, diverses actions en milieu extrascolaire (AME) ont été poursuivies, en collaboration avec des structures réunissant des jeunes.

Dîners Quiz

Cette forme d'intervention consiste en un repas partagé avec des jeunes, au cours duquel se déroule un concours (test de connaissances, quiz) qui nécessite une collaboration de la part des jeunes, regroupés en équipes pour mutualiser leurs savoirs et leurs expériences. Les participant-e-s sont entouré-e-s de personnes-ressources (jokers) en lien avec les thèmes abordés, et auxquelles il est possible de faire appel. La soirée se conclut par des prix offerts par des partenaires de la région. Ces soirées de dîner quiz, conviviales et ludiques, placées sous le signe de la proximité des jeunes avec des professionnel-le-s/municipalités/services jeunesse, semblent particulièrement appréciées des jeunes.

En 2018, le CSP Vaud a œuvré comme joker dans trois dîners quiz. Le premier était organisé de nouveau par le Service de la jeunesse de Gland pour 35 jeunes marquant leur passage à la majorité. A Epalinges, où le dîner organisé par le Centre d'animation des jeunes d'Epalinges (CAJE) a été reconduit ; les questions posées aux 47 jeunes ont permis de passer une soirée très animée ! La Municipalité d'Epalinges y a participé aussi en tant que joker. Ainsi qu'à Orbe, où la Fondation Cherpillod et la Maison des jeunes d'Orbe se sont associées pour mener un dîner quiz intitulé « T'as pas deux balles ? Viens tester tes connaissances et en apprendre plus sur les risques liés à l'endettement » qui a réuni 30 jeunes de la région.

La « Machine à Dépenser » (MàD)

La Machine à Dépenser est un outil de prévention primaire qui permet d'aborder la question de l'argent, du budget et de la consommation avec des jeunes, ainsi que leurs propres usages et rapports à l'argent et à la consommation. Cette animation permet d'aller à la rencontre des jeunes là où elles et ils sont, selon un mode d'intervention interprofessionnel (animation socioculturelle et travail social spécialisé), non jugeant, ludique et très facile d'accès ! De plus, ces interventions permettent de toucher un public plus large qu'uniquement les jeunes (parents d'enfants plus jeunes ou d'adolescents, moniteurs et monitrices, groupe de femmes migrantes, etc.). Cette machine a été présentée lors de l'événement marquant les 10 ans du Programme de prévention en novembre 2018. La formule d'animation a été revue et la Machine à Dépenser poursuivra sa tournée dans des centres de jeunesse et de loisirs également hors Lausanne, soit dans les centres du canton de Vaud.

Rubrique Argent de ciao.ch

La rubrique Argent a comptabilisé 28 questions. Les jeunes internautes visitent également les pages consacrées aux informations, ainsi que les outils interactifs de la rubrique (test et quiz). Les informations de la rubrique Argent ont été mises à jour et complétées, ce qui est fait tous les 2 ou 3 ans. A noter que le site a été entièrement renouvelé en impliquant des jeunes, visant une version très accessible et répondant aux attentes du public jeune.

COORDINATION, PLANIFICATION ET COMMUNICATION

Un important travail de coordination et de planification des actions a été réalisé en 2018. En effet, les différentes actions du programme nécessitent quantité de prises de contact avec les établissements, et/ou avec les enseignant-e-s, avec les organismes travaillant avec des jeunes, de réponses à leurs questions et à leurs initiatives, d'organisation et de préparation de séances, de planification et d'organisation d'interventions dans les établissements, etc. La communication sur les divers aspects de ce programme est également importante. De nombreux interlocuteurs, enseignant-e-s de HES, organismes actifs dans la prévention du surendettement des jeunes, organisateurs de colloques, journalistes, etc., s'adressent au CSP Vaud pour connaître les actions de prévention et/ou en tant que spécialistes de la prévention primaire et secondaire, voire tertiaire, de l'endettement des jeunes.

FOCUS SUR :

10 ans de prévention !

L'année 2018 a été l'occasion de marquer et de fêter les 10 ans du programme cantonal de prévention du surendettement. Les Départements impliqués ont organisé un événement le 16 novembre dans une école professionnelle partie prenante de la démarche, et y ont notamment présenté la nouvelle campagne de communication « Parlons cash ! » qui a été dès lors lancée dans l'espace public, avec des affiches et des vidéos.

Pour mémoire, rappelons que le programme du CSP Vaud s'est d'abord déployé dans le cadre scolaire post-obligatoire, les écoles professionnelles, puis les gymnases, et dans les structures de la transition (Ecole de la Transition, SEMO), avant de s'étendre au niveau tertiaire dans des Hautes Ecoles spécialisées, et hors milieu scolaire.

En une décennie, quinze établissements de formation professionnelle (sur un total de vingt environ), dix gymnases (sur douze), trois organismes de transition (Ecole de la Transition, COFOP, SEMO) et trois écoles de type HES (sur un total de neuf), et diverses communes et associations de jeunes sont entrés dans le programme.

Ainsi, en dix ans, le CSP Vaud a sensibilisé de façon directe 493 classes ainsi que leurs enseignant-e-s dans 30 établissements, pour un total de 10 835 élèves du post-obligatoire, auxquels s'ajoutent environ 240 jeunes adultes dans les HES et près de 400 jeunes hors milieu scolaire. Cela représente un très grand nombre de jeunes, en formation principalement, rencontré-e-s et sensibilisé-e-s lors des interventions effectuées ! La démultiplication engendrée par la reprise des outils par les enseignant-e-s des établissements sensibilisés et leur intégration dans l'enseignement ordinaire est difficile à estimer, mais augmente considérablement le public touché.

SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL

RAMASSAGE ET VENTE D'OBJETS D'OCCASION

L'année 2018 fut intense dans le secteur des Galetas. Le projet principal a été le chantier du Galetas de Payerne. Si sa fermeture en juin a constitué un inconvénient pour les client-e-s fidèles du lieu, cela ne les a pas empêchés de revenir en nombre en novembre lors de la réouverture partielle : un grand merci à eux pour leur fidélité !

L'équipe des responsables a continué son travail collectif sous la houlette de la directrice et de la secrétaire générale. Sept séances de travail en commun ont eu lieu à Lausanne, auxquelles se sont joints les membres du secteur soutien concernées (Communication, Ressources humaines, Secrétariat polyvalent).

Au-delà des aspects d'organisation du travail, ces séances toujours intenses contribuent au renforcement de la coordination et de la collaboration entre les Galetas, et entre les Galetas et le secteur soutien. Le secteur a notamment profité de ces séances pour travailler à ses objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années, à l'instar de tous les autres secteurs.

Toujours au chapitre de la collaboration, à l'occasion de la fermeture du Galetas de Payerne, ses deux collaborateurs salariés ont travaillé pour les Galetas de Montreux et de la Blécherette. Cela a permis un bon partage des connaissances, des échanges sur leur pratique, sur la manière de présenter les objets, etc. Les équipes renforcées ont ainsi pu accomplir plus de débarras facturés : une bonne occasion pour explorer si ce domaine d'action est à développer. Des échanges de matériel entre lieux de vente ont aussi pu être organisés afin que chaque magasin puisse disposer d'objets le plus en adéquation possible avec ses client-e-s.

Les responsables ont aussi profité de visiter d'autres lieux de vente d'occasion concurrents, afin de procéder à une nouvelle évaluation des forces et des faiblesses des magasins du CSP Vaud.

Du point de vue financier, le résultat est en hausse d'un tiers.

Le prochain défi pour ce secteur s'annonce déjà. En effet, la commune de Montreux a confirmé la date butoir du printemps 2020 en ce qui concerne la possibilité pour le Galetas de la Riviera de rester dans les lieux actuels.

RÉNOVATION DU GALETAS DE LA BROYE À PAYERNE

Le 28 avril 2018 a eu lieu la fête du lancement des travaux de rénovation du Galetas de la Broye à Payerne en présence des autorités de la Ville, et en particulier de M^me^ la syndique, Christelle Luisier Brodard, qui nous a fait l'honneur de prendre la parole, ainsi que de la présidente du Comité du CSP Vaud, M^me^ Anne Baehler Bech. Les travaux de rénovation ont démarré le 1^er^ juin avec une fermeture totale du Galetas jusqu'au 15 novembre, date à laquelle le rez-de-chaussée a pu être rouvert à la vente.

Une action de recherche de fonds a été lancée en parallèle sous le slogan « une simple brique peut valoir de l'or » (voir ci-dessous le chapitre « Recherche de fonds »).

Pour rappel, ce projet de rénovation ambitieux va permettre au Galetas et à l'activité de seconde main de se déployer dans un espace généreux et adapté et offrir des conditions dignes de ce nom à toutes les personnes qui y travaillent. Il va également permettre le regroupement des activités sociales et sociocommerciales du CSP Vaud en un seul lieu. En effet, l'institution est fortement présente à Payerne avec des consultations sociojuridiques et familiales qui sont aujourd'hui réparties dans différents lieux – ce qui rend leur visibilité difficile. Et finalement, la cerise sur le gâteau, ou plutôt dans le toit, sera la construction de deux magnifiques appartements familiaux mis à la disposition de familles à un loyer abordable.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

Grâce au renforcement du secteur communication, les Galetas ont pu augmenter leur communication de manière significative.

- Une Newsletter spéciale GALETAS a été envoyée à tout le réseau du CSP Vaud.
- La présence des magasins a été bien renforcée sur les réseaux sociaux.
- La fermeture du site www.galetas.ch, devenu obsolète, a mené au développement de la page Galetas sur le site du CSP Vaud. Toute l'équipe s'est aussi mobilisée pour augmenter le nombre d'objets présentés sur la page « Bonnes affaires » de ce même site.
- Un même visuel pour les actions de Noël pour tous les magasins, un nouveau sac en papier, mettant en valeur le nouveau visuel d'annonce ainsi qu'un panneau « interdiction de dépôt sauvage » furent aussi produits cette année.

Une attention particulière a été donnée au contact direct avec les clients :

- Des modèles de lettre de remerciement élaborés en commun.
- Un formulaire pour le ramassage mis en ligne : il s'agit de faciliter le travail des personnes qui veulent donner des objets mais aussi d'éviter que les gens n'amènent des objets invendables.

STATISTIQUES RAMASSAGE ET VENTE D'OCCASION DU CSP 2018

	nombre de tickets par jour	relevés de caisse annuels	nombre de ramassages	chiffre d'affaires	nombre de stagiaires, bénévoles, mesures de réinsertion sociale, civilistes
Galetas de la Blécherette	100	490'911.–	260	637'000.–	37 pers.
Galetas de la Broye	50	123'770.–	200	123'000.–	15 pers.
Galetas de la Riviera	70	202'134.–	365	212'000.–	32 pers.
Boutique Livres, Lausanne	26	72'385.–	pas de ramassages		15 pers.
Boutique de Morges	13	22'345.–	pas de ramassages		13 pers.

BÉNÉVOLES

La Charte des bénévoles a été révisée et adaptée. Il a été décidé de mieux informer les bénévoles à propos des activités du CSP Vaud en général, notamment par l'envoi des *Nouvelles*.

CIVILISTES, STAGIAIRES

Les magasins d'occasion ont accueilli 8 civilistes ainsi que 17 personnes en stage de réinsertion.

Cette collaboration permet l'échange de compétences et de soutien entre les personnes accueillies qui mettent leurs forces au service de l'institution et les équipes en place qui les reçoivent et les encadrent, en valorisant leur contribution.

BLÉCHERETTE

Dès le début de l'année, le magasin accuse une baisse des ventes. La décision est prise rapidement de faire plus de débarras facturés pour compenser et de mener une réflexion sur les raisons de cette baisse. Ces choix ont porté leurs fruits. D'une part, les ramassages facturés dégagent d'excellents résultats (augmentation d'environ 35 %). D'autre part, une matinée de réflexion rassemblant le secteur soutien et l'équipe du Galetas a été organisée en automne pour identifier les points forts et les points faibles et trouver des pistes pour booster les ventes.

Cette réunion a immédiatement été suivie de décisions, dont la principale, une baisse généralisée des prix (– 30 % sur tout le matériel courant), est tout de suite entrée en vigueur. Une meilleure circulation dans le magasin a aussi été mise en œuvre par divers aménagements. L'équipe a aussi décidé d'augmenter le nombre d'actions spéciales. De plus, une attention accrue a été donnée pour que toute l'équipe accorde un soin particulier aux clients et aux personnes qui viennent donner des objets.

A noter que l'équipe du Galetas de la Blécherette a participé comme chaque année à la vente de chocolat en y apportant son soutien logistique.

BOUTIQUES

La directrice s'est rendue dans les deux Boutiques afin d'avoir des échanges avec les bénévoles, notamment pour trouver des pistes afin d'améliorer la visibilité de ces deux lieux magnifiques.

BROYE

Pour l'équipe de ce magasin, il y aura un avant et un après « chantier du siècle » ! Avant son démarrage, il a fallu mettre en vente un maximum de meubles et d'objets pour déstocker.

Dès la fermeture, l'équipe a disposé d'un mois pour vider le magasin. Cela a représenté beaucoup de travail pour les bénévoles et les salariés.

Le 1er juin, le chantier commence. C'est l'occasion pour les salariés de vivre l'expérience très enrichissante d'aller travailler dans les autres Galetas ; et pour les bénévoles de prendre quelques vacances.

Galetas de la Blécherette :
chiffre d'affaires en pourcentage par secteur

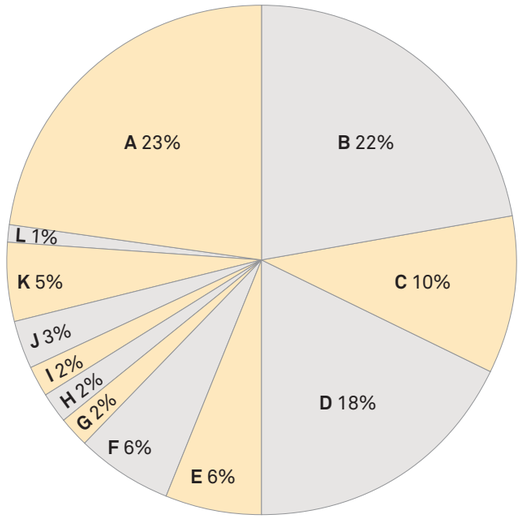

A Ramassages facturés - **B** Secteur textiles - **C** Brocante/Tableaux - **D** Meubles/Tapis - **E** Ménage/Vaisselle - **F** Electricité/Electroménager - **G** Sports - **H** Jardin, Auto, Outils - **I** DVD, CD, Vinyls - **J** Livres et BD - **K** Jouets - **L** 1er âge/Puériculture

Début novembre, l'équipe a pu réaménager partiellement une partie du magasin, avec l'aide des bénévoles, pour une réouverture mi-novembre. Tous les bénévoles étaient de retour, les clients et les clientes de Payerne étaient aussi là, très contents. Tous ont apprécié le nouveau

Galetas de la Broye :
chiffre d'affaires en pourcentage par secteur

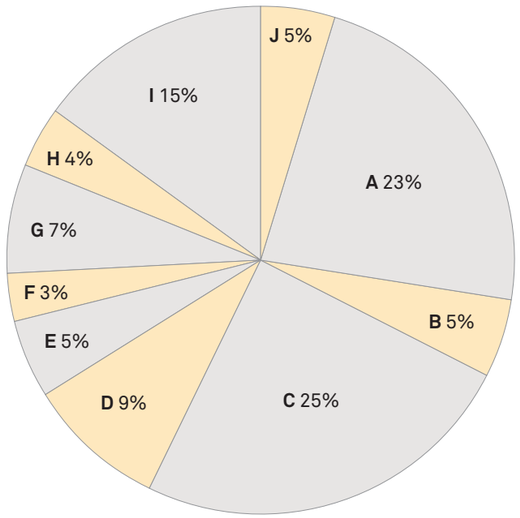

A Secteur textiles - **B** Brocante/Tableaux - **C** Meubles/Tapis - **D** Ménage/Vaisselle - **E** Electricité/Electroménager - **F** DVD, CD, Vinyls - **G** Livres et BD - **H** Jouets - **I** Bibelots - **J** Autres produits

magasin, malgré le bruit et l'accessibilité difficile. Tous se réjouissent aussi de la fin des travaux prévue au printemps 2019. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide, aux clients pour leur indulgence, ainsi qu'à la Ville de Payerne qui a mis à disposition gratuitement un local de stockage pendant toute la période des travaux.

Le secteur remercie chaleureusement tous les bénévoles qui offrent chaque semaine leur temps et leurs compétences pour garantir la pérennité de ces lieux de vente hors du commun.

Galetas de Montreux :
chiffre d'affaires en pourcentage par secteur

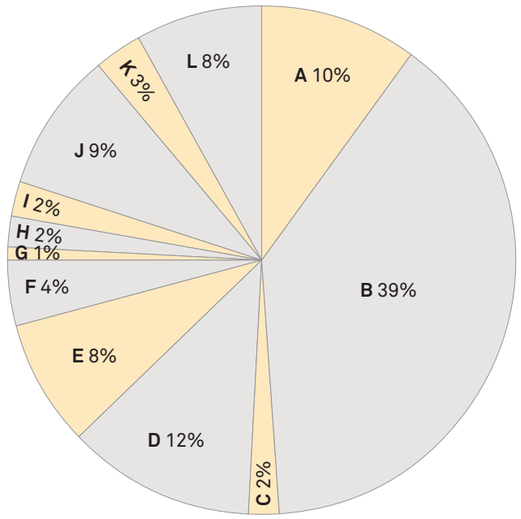

A Ramassages facturés - **B** Secteur textiles - **C** Tableaux - **D** Meubles - **E** Ménage/Vaisselle - **F** Electricité/Electroménager - **G** Tapis - **H** Luminaires - **I** DVD, CD, Vinyls - **J** Livres et BD - **K** Jouets - **L** Bibelots

MONTREUX

L'équipe de ce Galetas a encore une fois augmenté son chiffre d'affaires (+12 %). Son responsable explique ce succès par la bonne ambiance générale qui règne entre lui et les bénévoles, une superbe équipe motivée et heureuse, et les client-e-s.

Le bouche-à-oreille fonctionne également très bien pour ce lieu. Un bilan encourageant et motivant.

Evénement : une Braderie a eu lieu en juin, accompagnée d'une action de distribution de flyers en ville.

ÉQUIPE

Jérôme Aigroz (60 %)
Nathanaël Duttweiler (60 %)
Olivier Gretler (100 %)
Amar Lefrad (100 %)
Yannick Martin (100 %)
Eric Schaffter (100 %)
Fabienne Von Gunten (80 %)
Olivier Walther (100 %)

SECTEUR DE SOUTIEN

L'année 2018 a été une année de consolidation du secteur de soutien, à la suite de l'externalisation de la comptabilité et des finances et de la création du secrétariat polyvalent. Le regroupement de l'ensemble des secteurs de soutien en un seul relevant d'une direction stratégique a été mis en œuvre. Le modèle sera évalué au courant de l'année 2019.

COMPTABILITÉ ET FINANCES

La collaboration avec *aduna romandie* s'est poursuivie pendant toute l'année. Les améliorations comptables avec le passage au logiciel Abacus ont permis de boucler les comptes 2017 de manière à préparer la conformité du prochain exercice comptable aux normes Swiss Gaap RPC. Un nouveau plan comptable offrant une meilleure lisibilité des différentes catégories de charges et de produits a également été introduit pour les comptes 2018.

SECRÉTARIAT POLYVALENT

Grâce à l'engagement d'une nouvelle collègue en début d'année, le secrétariat polyvalent a progressivement déployé ses activités dans toutes les dimensions prévues. En plus des tâches courantes de secrétariat (courrier, suivi des séances institutionnelles, économat, etc.) et de recherche de fonds (base de données, suivi des donateurs, mailing et demandes aux fondations, vente annuelle de chocolat), la création du poste de soutien aux secteurs sociaux a permis de lancer plusieurs nouveaux chantiers.

Le secrétariat polyvalent a notamment réformé et amélioré l'organisation et le soutien administratif des formations données par les différents secteurs sociaux du CSP Vaud (voir Pôle formation ci-dessous). Il a aménagé un nouveau local d'archives à Beau-Séjour et, dans la foulée, coordonné la réalisation de travaux d'archivage pour le secteur SSP, avec le soutien de deux étudiants engagés à cet effet pendant l'été.

Le lancement de la nouvelle Newsletter du CSP Vaud en mars 2018 a également généré un important investissement de la part du secrétariat, chargé des aspects techniques, de la constitution du fichier d'adresses et de la diffusion.

En collaboration avec l'assistante RH, le secrétariat a préparé un dossier de candidature pour accueillir une apprentie employée de commerce dès août 2019. Une collègue du secrétariat ainsi que l'assistante RH ont suivi les cours obligatoires permettant d'accueillir et d'encadrer le mieux possible cette nouvelle recrue. Toute l'équipe se réjouit de pouvoir bientôt de nouveau compter une apprentie parmi elle.

Enfin, le secrétariat polyvalent s'est chargé d'organiser avec succès plusieurs événements récréatifs internes, comme la fête de départ à la retraite de trois collègues en avril et la fête de Noël. Une sortie au vert du secteur soutien à la fin de l'été a également permis de resserrer les liens entre les collègues de ce nouveau secteur au service de l'ensemble de l'institution.

Informatique

Assurer un environnement informatique performant est en enjeu important qui demande des investissements réguliers. La mise en service de la nouvelle centrale téléphonique numérique a mis à l'épreuve les infrastructures informatiques relativement vétustes des bureaux de Beau-Séjour et généré plusieurs pannes. Des travaux de maintenance, dont notamment le remplacement du serveur, ont dû être planifiés et seront réalisés dans les premiers mois 2019. Le renouvellement du parc informatique s'est également poursuivi avec l'achat et la mise en service de plusieurs ordinateurs.

LA DIRECTRICE

Avec l'appui d'*aduna romandie* et du secrétariat polyvalent, la directrice a assuré le pilotage financier et administratif de l'institution, accordant une attention particulière à la gestion de la qualité et des risques. La gestion des infrastructures, des locaux et des bâtiments a également fait partie de son cahier des charges, ainsi que la recherche de fonds et la représentation auprès du réseau social, des communes et de l'EERV (Eglise évangélique réformée du canton de Vaud).

DIRECTION STRATÉGIQUE

La Direction stratégique (Dirstrat), composée de la directrice, de la secrétaire générale et de la chargée de politique et action sociales, instituée pour une phase pilote par le comité en automne 2017, a déployé ses activités pendant toute l'année. La directrice a ainsi pu s'appuyer sur les deux fonctions conseils pour traiter les questions institutionnelles intrasecteurs ou intersecteurs ou en lien avec la mise en œuvre des prestations sociales et des activités sociocommerciales. Les points de vigilance ont été la cohérence des activités du CSP Vaud et la meilleure allocation possible des ressources. Le travail effectué a visé notamment à clarifier les processus et à proposer des outils organisationnels au niveau des secteurs et de l'institution.

En 2018, la Dirstrat s'est particulièrement investie dans :

- la réorganisation du Programme de prévention du surendettement qui touche les deux secteurs SSP et Jet Service ;
- un soutien organisationnel à la Fraternité dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'extension des permanences Info Conseil Migration à tout le canton ;
- un soutien organisationnel à l'Accueil, en sous-effectif à la suite d'un long congé maladie et confronté à une pression toujours plus grande ;
- une réallocation plus optimale des ressources entre le secteur juridique et l'Accueil pour le traitement des demandes courantes et spécifiques.

POLITIQUE ET ACTION SOCIALES

Dans le cadre de son travail de soutien à la directrice et aux secteurs, la chargée de politique et action sociales a produit les statistiques et les divers rapports spécifiques. Elle a animé les colloques consultants avec la collaboration de la secrétaire générale. Elle a également assuré le suivi des prestations financées par le Canton en particulier :

- La GBS (Gestion de budget spécialisé et Permanence Info Budget/Parlons Cash) dans le cadre de la Plateforme du même nom regroupant les trois institutions prestataires : le CSP Vaud, Caritas et l'Unafin (Unité d'assainissement financier) du Service Social de la Ville de Lausanne.
- Les actions de prévention menées auprès des jeunes par Jet Service et le Service social polyvalent dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement (PPS).
- Le développement des permanences Info Conseil Migration dans le cadre du mandat confié au CSP Vaud par le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme).

La chargée de politique et d'action sociales a accompagné quelques collègues dans la rédaction d'articles de fond ou de productions sur des thèmes issus de leur pratique.

Elle a contribué à la rédaction du dossier des *Nouvelles* communes de mars sur le thème de la santé à deux vitesses, en thématisant les observations issues des secteurs de consultation, ainsi qu'à la production de la matière présentée en conférence de presse par les quatre CSP, sur le renoncement aux soins faute de moyens.

En fin d'année, elle a organisé et animé la conférence sur la situation des sans-papiers dans le canton de Vaud.

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Dans le cadre de son travail de soutien à la directrice et aux secteurs, la secrétaire générale a veillé au bon fonctionnement et au suivi des diverses instances du CSP Vaud et soutenu le travail du secrétariat polyvalent et des RH. Elle s'est mise à la disposition de plusieurs secteurs pour apporter un soutien organisationnel approfondi.

De la stratégie institutionnelle à la révision des statuts

Dans le cadre du suivi de la stratégie institutionnelle lancée en 2017 et des deux journées au vert à Leysin, l'équipe des professionnel-le-s et le comité se sont attelés à revisiter les buts et les objectifs de l'association au cours de plusieurs réunions riches en échanges. Une formulation de la vision du CSP Vaud a été rédigée et les missions ont été ajustées. Le résultat très positif de ce travail a donné envie au comité de le valoriser dans les statuts du CSP Vaud en y introduisant les nouvelles formulations. Il a donc créé un groupe de travail composé de quatre membres du comité, dont la représentante du Conseil synodal, une représentante de l'équipe, la secrétaire générale et la directrice. Celui-ci a passé les statuts en revue, article après article, et rédigé un projet qui a été soumis au comité in corpore à la fin de l'année. En 2019, une procédure de consultation des membres et des instances du CSP Vaud sera organisée avant de proposer formellement cette révision des statuts à l'Assemblée générale.

Sans-papiers dans le canton de Vaud : et si on faisait le point ?

A l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 novembre, le CSP Vaud a organisé une conférence sur les sans-papiers dans le canton de Vaud. Le but était de faire un état des lieux de la situation avec la participation du collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP), du syndicat Unia et des collègues de la Fraternité, dans la perspective d'un dialogue cantonal visant à élargir les modalités et les possibilités de régularisation. L'importante affluence – l'événement a fait salle comble – a témoigné de l'importance de cette thématique souvent passée sous silence. Le CSP Vaud s'est engagé à assurer un suivi en 2019.

Elle a participé au Colloque des répondant-e-s dont elle a alimenté les réflexions. Dans ce cadre, elle a notamment lancé la création d'un Pôle formation regroupant toutes les ressources engagées par les secteurs dans les actions de formation des professionnel-le-s. Le chantier est ambitieux car il vise, d'une part, à faciliter et à harmoniser la réalisation des différentes actions de formations proposées par les secteurs sociaux et, d'autre part, à leur donner une plus grande visibilité pour valoriser le CSP Vaud comme centre de compétences.

RESSOURCES HUMAINES (RH)

Les Ressources humaines (RH), reconnues comme une fonction de support spécialisé dans le projet pilote de gouvernance, ont fonctionné avec un poste d'assistante RH à 80 % pendant toute l'année, et un soutien du secrétariat polyvalent de 10 %. Après le départ de la titulaire en février, le poste de responsable RH n'a donc pas été repourvu. Toutes les demandes RH sortant du cadre réglementaire mis à jour ont été traitées par la Direction stratégique, avec le soutien expert de l'assistante RH. Valeurs Plus, entreprise de conseils spécialisés en RH, est venue en support pour un recrutement et un accompagnement RH plus spécifique. Cette manière de fonctionner sera aussi évaluée en 2019 avec la nouvelle gouvernance.

Durant l'année 2018, plusieurs recrutements ont eu lieu, notamment dans le cadre du projet de développement des permanences Info Conseil Migration, pour le remplacement de trois collègues de longue date et trois départs à la retraite.

L'assistante RH a également pris soin de l'accueil de six nouvelles collègues recrutées au courant de l'année 2017. L'occasion a été saisie pour revoir les procédures d'engagement et d'accueil des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices, ainsi que celui des secteurs à leur arrivée. Des visites collectives des divers secteurs ont notamment été organisées pour permettre aux nouveaux-elles arrivant-e-s de bien comprendre le fonctionnement de l'institution, les prestations des autres secteurs et de rencontrer leurs collègues.

Départs et arrivées :

Accueil
Arrivée/départ :
- Catherine Berdoz du 09.07.18 au 08.10.18

Consultation juridique
Arrivées :
- Delia Devecchi au 01.09.18
- Caroline Meraldi au 01.10.18

Départ :
- Mercedes Vasquez au 30.09.18

Jet Service
Arrivées :
- Talissa Rodriguez au 01.03.18
- Sophie Perrinjaquet au 01.05.18

Départs :
- Françoise Olaya au 30.04.18 ➜ retraite
- Pascal Recrosio au 30.04.18 ➜ retraite

La Fraternité
Arrivée :
- Megane Lederrey au 01.03.18

Départs :
- Luis Carlos Garcia au 31.03.18
- Fiorella Deshogues au 30.04.18

Service social polyvalent
Arrivée :
- Anna Artamonova au 01.04.18

Départ :
- Andrea Eggli au 31.03.2018 ➜ retraite

Ressources humaines
Départ :
- Maryline Dongiovanni 28.02.18

Secrétariat polyvalent
Arrivées :
- Catherine Jaccoud au 01.01.18
- Idil Benice au 01.04.18
- Nicolas Hanssens au 27.09.18

Départs :
- Aline de Palézieux au 31.03.18
- Kevin Ferati au 31.08.18

BÉNÉVOLAT

Les bénévoles, œuvrant principalement dans les Galetas, forment des équipes engagées, sans lesquelles le secteur ne pourrait tout simplement pas fonctionner. En 2018, la charte des bénévoles a été revue et la communication institutionnelle avec les bénévoles renforcée. Les membres de la direction et de l'équipe ainsi que l'assistante RH ont participé aux moments clés des Galetas : ventes spéciales, fêtes de Noël, braderies. A chaque fois, un sentiment d'admiration et de reconnaissance prévaut pour l'énergie déployée par les bénévoles au profit du CSP Vaud. Que chacun et chacune reçoive ici notre plus vive gratitude.

COMMUNICATION

L'année 2018 a été intense avec le lancement de la Newsletter et l'intensification de la communication sur les réseaux sociaux. Une réflexion a été aussi menée autour de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication et de recherche de fonds. La collaboration avec l'agence de communication Trio a notamment été repensée pour 2019 afin qu'elle puisse prendre la forme d'un véritable partenariat à la fois efficace et créatif.

LA CAMPAGNE DE MARS

Quand au deuil s'ajoute un cauchemar administratif, que faire ? Abandonner ? Votre don change la donne.

Qui sollicite le CSP et pourquoi ? Dans le cadre de la campagne annuelle 2018, les CSP romands, avec l'appui professionnel de l'agence Buxum, ont résumé en cinq affiches emblématiques des situations pour lesquelles ils sont régulièrement sollicités.

Pendant un mois, la campagne a largement investi le web et les réseaux sociaux sous la forme de banners et de visuels animés. Le portail internet des quatre organisations (csp.ch) a fait l'objet d'un « sursite » de campagne qui a permis aux visiteurs de manifester leur générosité en ligne. Des affiches mondiales ont également été visibles dans les principales villes et localités des cantons de Neuchâtel, Genève, Berne-Jura et Vaud, ainsi que dans les transports publics.

La conférence de presse du lancement de la campagne a eu lieu à Lausanne le 20 mars 2018 dans la salle de la Fraternité. Elle a mis l'accent sur la problématique du renoncement aux soins. Les CSP sont en effet les témoins privilégiés des difficultés financières de la population en lien avec les frais liés à la santé. Ils en ont profité pour revendiquer une simplification du système de soin suisse et de l'assurance maladie. La conférence de presse a eu un bon écho dans la presse romande et locale, et a permis de rendre visible le travail des CSP dans les médias.

UNE SIMPLE BRIQUE PEUT VALOIR DE L'OR

L'année a également été marquée par l'action de recherche de fonds spécifique pour la rénovation du Galetas de Payerne sous le slogan « une simple brique peut valoir de l'or ». Celle-ci propose au public et aux fidèles du Galetas de contribuer au financement de la rénovation en achetant symboliquement une brique pour la somme de CHF 200.–. A fin 2018, 153 briques avaient été vendues.

VENTE DE CHOCOLAT

La vente annuelle du chocolat « qui fait du bien » s'est déroulée les 23 et 24 novembre. Soixante-cinq paroisses et de nombreux bénévoles, parmi lesquels des collaborateurs et des collaboratrices du CSP Vaud, ont participé à cette action. Pour la première fois, une prévente a été proposée à des entreprises partenaires. Les 1200 plaques ainsi vendues ont permis d'arriver au résultat de plus de 9600 plaques écoulées. Un immense merci à toutes et à tous pour cet engagement qui, en plus de rapporter de l'argent, donne une belle visibilité à notre institution.

En parallèle, une collaboration avec une classe de graphisme de l'Ecole romande d'arts et communication (Eracom) a ouvert des perspectives enthousiasmantes pour un changement de visuel de l'emballage des plaques en 2019.

LE JOURNAL

Les quatre numéros du journal *Nouvelles* ont traité de l'accès aux soins (mars), des impôts et des dettes fiscales (juin), des témoignages issus de la consultation (juin) et du couple, en lien avec la campagne conjointe de PROFA et du CSP Vaud «problemedecouple.ch», visant à informer sur le programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples.

LA NEWSLETTER

En mars, le CSP Vaud a lancé sa propre Newsletter (NL) avec pour but d'informer sur ses activités un public plus large de partenaires et personnes intéressées, qui ne reçoivent pas forcément les *Nouvelles*. Six NL ont été produites cette année, quatre accompagnant la sortie du journal et deux NL spéciales, l'une consacrée aux Galetas et Boutiques et l'autre à notre vente de chocolat. Envoyée à quelques 1600 destinataires composés de partenaires institutionnels, journalistes et de particuliers, cette NL est bien consultée. Un bilan plus approfondi sera mené en 2019.

RECHERCHE DE FONDS

Un effort tout particulier a été déployé auprès des fondations. Ce travail déjà commencé en 2017 a porté ses fruits et permis d'augmenter les entrées en conséquence de manière substantielle. Le mailing froid envoyé à 30 000 adresses en avril sur le thème de la campagne annuelle a permis d'inverser la tendance marquée à la baisse depuis plusieurs années et d'augmenter de nouveau le nombre de donateurs-trices.

ÉQUIPE

Direction stratégique

Bastienne Joerchel Anhorn, directrice (100 %)

Céline Erard, secrétaire générale (80 %)

Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales (80 %)

Secrétariat polyvalent

Anne-Claude Baud, fichier et recherche de fonds (70 %)

Idil Benice, administration et intendance, dès avril (70 %)

Catherine Jaccoud, soutien aux secteurs sociaux (70 %)

Aline de Palézieux, administration et intendance, jusqu'en mars (80 %)

Ressources humaines

Vânia Conde, dès avril (80 %)

Maryline Dongiovanni, responsable, jusqu'en février (60 %)

Communication

Mathilde Pelletier (50 %)

Evelyne Vaucher Guignard (60 %)

Informatique

Kevin Ferrati, jusqu'en septembre (7,5 %)

Nicolas Hanssens dès octobre (7,5 %)

Nettoyage

Pierrette Cimino (25 %)

Maddalena Mariotti (25 %)

ORGANES DE L'ASSOCIATION

COMITÉ

Présidente :

Baehler Bech Anne*, députée Verts, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud

Membres :

- Bridel Etienne, responsable RH retraité
- Burger Bernhard Martine, professeure EESP, (délégation EERV région Nord vaudois)
- Clerc Karine, municipale à Renens et chargée de cours à l'EESP
- Collaud Marie-Chantal, formatrice et coordinatrice bénévolat, retraitée
- Eggli Andrea, assistante sociale, secteur SSP (collaboratrice CSP Vaud), jusqu'en mars
- Ehrwein Nihan Céline, enseignante en éthique à la HEIG-VD, jusqu'en juin
- Gay-Crosier Jacqueline, conseillère conjugale (collaboratrice CSP Vaud)
- Gilgien Pascale, déléguée du Conseil synodal de l'EERV
- Gretler Olivier, responsable Galetas, (collaborateur CSP Vaud)
- Ischer Jean-Marc, enseignant spécialisé (délégué de la région 4 de l'EERV), depuis novembre
- Magnin Thierry, directeur à la Banque Cantonale Vaudoise
- Richard Nicole *, professeure EESP
- Ray Jean-Marc, planificateur production retraité, (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges), jusqu'en juin
- Rochat Virgile, pasteur (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges)
- Schwitzguébel Eline, juriste (collaboratrice CSP) depuis avril
- Voutat Bernard, professeur, Université de Lausanne

* Membres du Bureau du Comité

VOIX CONSULTATIVE AU COMITÉ ET AU BUREAU

- Joerchel Bastienne, directrice

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Christinat Michel, ingénieur
- Ray Jean-Marc, planificateur production retraité, depuis juin
- Thévenaz Jean-Pierre, pasteur retraité

COMMISSION DE GESTION

- Grand Françoise, infirmière
- Hersperger Rolf, expert-comptable, jusqu'en juin
- Martin Jean-François, maître secondaire
- Moinat Charles, professeur et ancien directeur d'école, jusqu'en juin
- Willi Edith, responsable CMS retraitée, ancienne municipale, depuis juin

COMPTE D'EXPLOITATION 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	2018	BUDGET 2018	2017
Contributions des pouvoirs publics	**3'382'974**	**3'391'000**	**3'268'532**
Direction générale de la cohésion sociale (anc. SPAS)	2'762'262	2'770'500	2'761'532
Bureau cantonal de l'intégration (BCI)	300'712	290'500	185'000
Eglise évangélique réformée Vaud (inclus Région 4)	320'000	330'000	322'000
Dons, recherches de fonds et cotisations	**1'394'750**	**1'447'300**	**1'325'756**
Dons communes, paroisses et fondations	306'821	293'800	256'755
Recherches de fonds	1'064'109	1'130'000	1'046'436
Cotisations	23'820	23'500	22'565
Autres produits	**1'429'744**	**1'479'900**	**1'541'015**
Ventes matériel	971'571	1'057'500	1'160'385
Prestations facturées	436'134	405'000	353'776
Produits divers	25'205	23'400	26'854
Pertes sur débiteurs	-3'166	-6'000	0
Total des produits d'exploitation	**6'207'468**	**6'318'200**	**6'135'303**

CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes de prestations	**5'035'880**	**5'195'515**	**4'983'376**
Charges de personnel	4'322'237	4'520'396	4'240'068
Charges liées aux locaux	413'322	403'119	408'331
Autres charges directes	215'123	169'000	226'787
Communication	43'956	68'000	61'300
Amortissements	41'243	35'000	46'889
Charges d'administration	**1'003'318**	**1'092'222**	**1'093'533**
Charges de personnel	716'111	798'324	805'574
Charges liées aux locaux	58'972	65'248	52'760
Charges d'administration	125'294	140'000	131'846
Communication	21'642	27'150	22'439
Autres charges	44'111	24'900	50'286
Amortissements	37'187	36'600	30'628
Charges d'obtention de financements	**342'003**	**335'717**	**295'735**
Charges de personnel	94'773	77'674	82'147
Charges liées aux locaux	9'802	7'193	5'816
Communication	137'603	186'000	144'364
Charges d'administration	80'226	63'000	45'066
Autres charges	19'598	1'850	18'341
Total des charges d'exploitation	**6'381'201**	**6'623'454**	**6'372'645**
Résultat d'exploitation (– = perte)	**– 173'733**	**– 305'254**	**– 237'341**
Résultat financier	**13'435**	**– 26'000**	**– 49'735**
Produits financiers	24'151	0	1'105
Charges financières	10'716	26'000	50'840
Autres résultats	**817'222**	**0**	**67'782**
Don Loterie Romande	560'000	0	0
Legs et successions	261'072	0	69'537
Autres produits extraordinaires	14'424	0	20'761
Charges extraordinaires	18'274	0	22'515
Résultat annuel sans résultat des fonds (– = perte)	**656'924**	**– 331'254**	**– 219'295**
Affectation au Fonds de soutien femmes enceintes	– 8'383	0	15'900
Utilisation Fonds BDA	3'641	0	9'318
Utilisation Fonds Fraternité (Lechim)	5'500	0	9'628
Utilisation Fonds Saint-Rédempteur / Jet	5'154	0	– 3'328
Utilisation Fonds ascenseur Blécherette	0	0	8'000
Utilisation Fonds procédure	0	0	200
Affectation au Fonds financement immeuble	– 560'000	0	0
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation	**102'836**	**– 331'254**	**– 179'577**
Utilisation Fonds réorganisation	0	0	115'000
Utilisation Fonds régulation	250'000	250'000	245'000
Affectation au Fonds régulation	– 261'000	0	– 130'000
Affectation au Fonds entretien équipements et bâtiments	– 40'000	0	– 20'000
Affectation au Fonds 60e anniversaire	0	0	– 10'000
Affectation au Fonds grille salariale	– 10'000	0	– 20'000
Affectation au Fonds RH	– 40'000	0	0
Résultat annuel (après affectations)	**1'836**	**– 81'254**	**423**

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2018

Etat de Vaud

DSAS – DGCS (Direction générale de la cohésion sociale)	Subvention pour services de consultations (facture sociale)	Fr.	2'619'500
	Subvention pour le programme de prévention du surendettement	Fr.	142'762
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme	Fr.	300'712

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

	Subvention de l'EERV	Fr.	275'000
	Subvention de la Région 4 EERV (Lausanne-Epalinges)	Fr.	45'000
	Collecte générale annuelle 2018	Fr.	34'127
	Dons des paroisses et des régions, collectes	Fr.	52'649

Dons de communes

	Contributions et dons	Fr.	21'375

Fondations

Fondation Dr Alfred Fischer
Fondation Cabana
Fondation Elaine du Pasquier
Fondation Ernst Göhner Stiftung
Fondation Ernest Matthey
Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens
Fondation Jacqueline de Cerenville
Fondation Marius A. Dubois
Fondation Oiseau Bleu
Fondation Pierre Demaurex
Fondation Préville
Fondation W. et E. Grand d'Hauteville
Société vaudoise d'utilité publique (SVUP)

Fr. 198'670

Dons affectés ou aides directes

Fondation Assura (Galetas Payerne)
Fondation UBS pour le domaine social et la formation (Galetas Payerne)
Fondation du Centre patronal (Galetas Payerne)
Loterie Romande (Galetas Payerne)
Fondation Casino Barrière de Montreux (Galetas Montreux-véhicule)
Fondation Michèle Berset (fonds femmes enceintes)
Migros pour-cent culturel (BDA)
Fondation Henri de Groot (BDA)
Fondation Pierre Mercier (BDA)
Paroisse Saint-Rédempteur
Fonds lausannois du 700e anniversaire de la Confédération
Hatt-Bucher-stiftung
Fondation vaudoise pour l'accès à l'enseignement privé
Fédération vaudoise des entrepreneurs
Fondation Pittet
Fondation Dr René Liechti
Fondation Pestalozzi
Fondation Béatrice
Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF)
Association Envol
Soroptimist
Fondation Pierre et Claude Chessex
Fondation de l'Oliphant
Fondation Willy Tissot
Fondation de dame de Charrière de Sévery en faveur des veuves vaudoises
Orphelinat de Lausanne
Fondation la Solidarité
Société suisse d'utilité publique (SSUP)
Fondation Hélène et Victor Barbour
Fondation Œuvre Sainte-Hélène
Fondation Emilienne Jaton
Fondation Louise Misteli
Pro Juventute
Fonds cantonal pour la famille
Société de secours pour maladie chronique
Œuvre Séraphique
Fondation Jean et Linette Warnery
Ligue suisse de femmes catholiques
Secours suisse d'hiver
Pro Senectute
Fondation Giovanni et Mariora Gialdini

Les états financiers complets sont à disposition au secrétariat.

COMPTES 2018 - EXTRAITS
BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	2018	2017
ACTIF CIRCULANT	**2’617’424**	**2’480’599**
Liquidités et titres	2’253’492	2’222’695
Créances résultant de livraisons et de prestations	77’295	75’209
Créances financières vis-à-vis d’institution liée	3’283	6’264
Autres créances	19’029	23’641
Stocks	50’000	50’000
Actifs de régularisation	214’324	102’791
ACTIF IMMOBILISÉ	**1’317’179**	**453’039**
Garanties loyers	42’879	42’825
Mobilier	8’450	5’298
Bureautique	20’000	44’672
Informatique	13’000	12’876
Véhicules	12’003	5
Immeubles	1’220’847	347’364
TOTAL DE L’ACTIF	**3’934’602**	**2’933’638**

PASSIF	2018	2017
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**517’397**	**139’696**
Dettes résultant de livraisons et prestations	58’592	107’757
Banque - Crédit de construction	191’257	0
Autres dettes	23’844	18’373
Passifs de régularisation	39’416	13’566
Subvention reçue d’avance (BCI)	204’288	0
CAPITAUX ÉTRANGERS À MOYEN ET LONG TERME	**316’305**	**349’965**
Provision Ressources humaines	70’000	70’000
Emprunt hypothécaire et prêt	246’305	279’965
CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTÉS)	**771’392**	**217’304**
Fonds de solidarité	66’012	66’012
Fonds de soutien aux femmes enceintes	20’676	12’293
Fonds de désendettement	19’692	19’692
Fonds Budget des autres (BDA)	19’261	22’902
Fonds Fraternité (Lechim)	8’724	14’224
Fonds ascenseur Blécherette	68’314	68’314
Fonds Saint-Rédempteur / Jet	2’913	8’067
Fonds de procédure	5’800	5’800
Fonds financement immeuble	560’000	0
CAPITAL DE L’ORGANISATION	**2’329’508**	**2’226’673**
Capital libre (généré)	1’672	1’250
Fonds de réserve	1’400’000	1’400’000
Fonds de régulation	696’000	685’000
Fonds d’entretien des bâtiments et des équipements	120’000	80’000
Fonds 60e anniversaire	40’000	40’000
Fonds révision grille salariale	30’000	20’000
Fonds Ressources humaines	40’000	0
Résultat de l’exercice	1’836	423
TOTAL DU PASSIF	**3’934’602**	**2’933’638**

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES, DONATRICES ET DONATEURS

Le travail du CSP Vaud, qu'il s'agisse de services réguliers ou occasionnels, d'actions de longue haleine ou ponctuelles, serait impossible à accomplir sans les soutiens financiers des subventionneurs, des institutions partenaires, des donateurs et des donatrices, et des bénévoles.

Le CSP remercie chaleureusement :

- les pouvoirs publics pour leur soutien et leur reconnaissance du travail du CSP Vaud auprès des habitantes et des habitants de notre canton :
  - le Département de la santé et de l'action sociale, dont en particulier son Service de la prévoyance et de l'aide sociales - nouvellement la Direction générale de la cohésion sociale, dont en particulier la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS)
  - le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, dont en particulier son Service de protection de la jeunesse
  - le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme
  - la Ville de Renens
  - les villes et communes, membres du CSP Vaud
- l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, pour son appui fidèle et pour sa reconnaissance de l'apport spécifique du CSP Vaud, les paroisses, pour leurs dons et leurs collectes réguliers
- les fondations pour tous leurs soutiens, réguliers ou exceptionnels, grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté
- les donateurs et les donatrices, pour leur générosité et pour leurs encouragements
- les personnes qui ont fait un legs au CSP Vaud
- les nombreuses entreprises et les fournisseurs pour leur collaboration et leur soutien au CSP Vaud
- les membres de l'Association du CSP Vaud pour leur contribution régulière
- les bénévoles pour leur précieuse et indispensable contribution en compétences et en disponibilités.

LE CSP VAUD À VOTRE SERVICE

Ses consultations sont gratuites (sauf la consultation Couple et Famille). Elles sont ouvertes à toutes personnes sans distinction. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.csp.ch/vaud

LES CONSULTATIONS

A Lausanne

Consultation Couple et Famille
Consultation juridique
Jet Service, pour les jeunes de 16 à 25 ans
La Fraternité, pour les personnes immigrées
Service social polyvalent

Et dans le canton

Bex	Consultation juridique
Clarens	Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité (pour Riviera, Pays-d'Enhaut)
Echallens	Consultation Couple et Famille
Morges	Consultation juridique
Nyon	Consultation juridique
Orbe	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité (pour Jura-Nord vaudois)
Oron-la-Ville	Consultation Couple et Famille
Payerne	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité (pour la Broye) Service social polyvalent
Renens	Consultation juridique Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité (pour l'Ouest lausannois)
Vevey	Consultation juridique Jet Service
Yverdon-les-Bains	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Jet Service Service social polyvalent

LES GALETAS ET LES BOUTIQUES MAGASINS D'OCCASION ET SERVICE DE RAMASSAGE

Pour vos dons et vos achats de meubles, de livres, d'habits, de jouets de seconde main.

Tous les renseignements sur www.galetas.ch et la page Facebook « Les Galetas du CSP Vaud »

Le Galetas de la Blécherette

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 021 646 52 62
galetasblecherette@csp-vd.ch

La Boutique Livres de Lausanne

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
tél. 021 312 96 16
boutiquelausanne@csp-vd.ch

Le Galetas de la Riviera

Rue du Marché 19
1820 Montreux
tél. 021 963 33 55
galetasriviera@csp-vd.ch

La Boutique de Morges

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
tél. 021 801 51 41
boutiquemorges@csp-vd.ch

Le Galetas de la Broye

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
tél. 026 660 60 10
galetasbroye@csp-vd.ch

LES CSP DANS LES AUTRES CANTONS

Les CSP poursuivent les mêmes buts et offrent des consultations individuelles ainsi que des prestations collectives en fonction des besoins identifiés dans chaque canton.

Tous les renseignements sur www.csp.ch et la page Facebook « Centre social protestant »

CSP Genève

Village-Suisse 14
CP 1211 Genève 8
tél. 022 807 07 00
fax. 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP Berne-Jura

Rue Centrale 59
2740 Moutier
tél. 032 493 32 21
fax. 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

CSP Neuchâtel

Rue des Parcs 11
Case postale
2002 Neuchâtel 2
tél. 032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 886 91 00

Centre social protestant Vaud

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
tél. 021 560 60 60
www.csp.ch/vd

Pour garantir la pérennité
et l'indépendance du CSP :

Merci pour votre don !

CCP 10 – 252 – 2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

TWINT